

BIOT INFOS

www.biot.fr // trimestriel automne 2017

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE



DOSSIER SPÉCIAL

L'ACTION PUBLIQUE VUE DE L'INTÉRIEUR

BIOT



Chers Biotoises et Biotois,

L'été caniculaire est désormais derrière nous, la paisible fraîcheur de rentrée est aujourd'hui revenue. Ce numéro bruisse encore de l'écho de tous les spectacles qui ont animé l'été par leur nombre et leur


variété : concerts en tous genres, bals et soirées exceptionnelles, artistes et objets d'art ont investi places, jardin et rues de Biot. Comme chaque fin d'été, l'actualité a été, pour beaucoup de familles biotoises, rythmée par la rentrée scolaire. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 324 élèves en maternelle et 568 en élémentaire. A l'écoute des enseignants et des parents d'élèves, nous, municipalité, avons pu organiser la semaine à quatre jours dans de bonnes conditions. Au cœur de cette nouvelle organisation, je tiens à souligner que nous avons souhaité maintenir des activités périscolaires de qualité sur le temps de midi pour les élèves des classes élémentaires.

L'automne aura aussi ses temps forts ! Je vous donne rendez-vous à l'occasion d'Halloween avec des surprises et sortilèges à découvrir le 31 octobre prochain. Les fêtes de fin d'année se préparent aussi et le 1er décembre sonnera le coup d'envoi des festivités avec l'ouverture du 1er volet de l'exposition 24 volets de Noël et la découverte des illuminations.

Mais cette période automnale est aussi propice à des aléas climatiques que nous redoutons tous. Deux ans après la catastrophe du 3 octobre 2015, nous n'oublions pas que les épisodes cévenols sont un risque naturel majeur que nous devons prendre en compte. Des mesures de prévention et de sauvegarde sont engagées pour que de tels événements aient le moins de conséquences graves possibles : nouveaux équipements (dispositif de sirènes, téléalerte, groupes électrogènes de secours, ensemble mobile d'alerte, programme global d'entretien des cours d'eau...), communication sur la culture du risque à la population, travail conjoint avec les services de l'Etat et gestion communautaire de l'avenir de la Brague... Concernant ce sujet, j'ai récemment interpellé le Ministre de la Transition Écologique et Solidaire, Monsieur Nicolas Hulot, sur les difficultés rencontrées par les élus locaux pour mettre en œuvre les ouvrages de protection destinés à protéger les populations. Comme je le lui ai dit, « *si les Maires savent assumer leurs responsabilités avec courage, ils ne peuvent être seuls à porter ces combats* ». Ce que nous pouvons faire ensemble c'est d'abord renforcer notre culture du risque, en effet, il appartient à chacun d'être le propre acteur de sa sauvegarde. Bien sûr, l'harmonisation des actions et l'émergence d'une véritable conscience collective permettront de réduire les risques, mais l'Etat doit prendre sa part dans la protection des populations.

En cette fin d'année 2017, notre programme d'investissement se poursuit avec toujours une volonté renouvelée d'améliorer la qualité des équipements, de renforcer la sécurité et l'offre de services rendus aux citoyens biotois. Cet automne et l'année 2018 verront le démarrage des grands travaux. L'agrandissement du cimetière de la Rine a déjà débuté depuis le mois de septembre. Avant la fin 2017, les travaux de la place de l'Église commenceront. L'aménagement paysager du versant des Bâchettes démarrera une fois passées les fêtes de Noël. Tout cela ne se fera pas sans vous et je ne manquerai pas de vous inviter à participer à des réunions d'information et d'échanges où nous pourrons vous présenter les premières orientations de ces programmes d'aménagement. Suite aux conseils de quartiers de Septembre, je ne manquerai pas de vous retrouver lors de mes visites de quartiers, si importantes pour résoudre les problématiques du quotidien.

Soyez assurés de ma volonté à bâtir à vos côtés notre Biot de demain ! Je souhaite à toutes et à tous un très bel automne !

 Guilaine Debras
Maire de Biot
Vice-présidente de la CASA

SOMMAIRE

L'ACTU P.4

Monaviscitoyen.fr/biot
Appel à participation "Souffleur d'Avenir"

TRIBUNE LIBRE P.9

CONSEIL MUNICIPAL P.10

PAVE : pour une ville accessible
L'aménagement par le Paysage

ON A TESTÉ POUR VOUS P.13

DOSSIER SPÉCIAL P.15

L'action publique vue de l'intérieur

VUE D'EN HAUT P.21

Déploiement du très Haut débit 100 % fibre

VOS QUARTIERS P.22

L'éclairage public Led
Les 4 principales zones commerciales de Biot

TEXTO P.28

Un été au centre Ados
8 jeunes au service communication de la Ville de Biot

FOCUS P.31

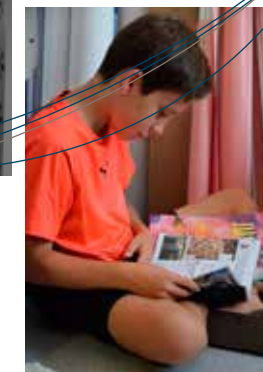
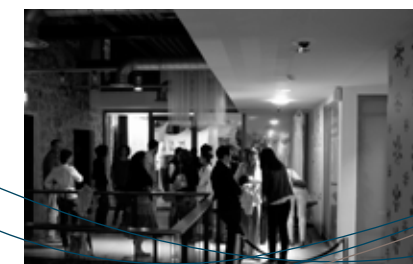
Etat des lieux sur l'entretien de la Brague par le Siaqueba

SOCIÉTÉ P.32

Lancement de l'opération Objectif Zéro Déchet à Biot.
Les Sirènes, un système d'alerte radiocommandé et solaire

BIOT, LA CRÉATIVE P.39

MuséoMix
Halloween et Reflets de Noël



SPORT P.46

L'Azur Gaelic Festival
L'USSB, Club formateur

NOUVEAU À BIOT P.50

CONSEILS DE LECTURE ET CARNET P.51

AGENDA P.52

MAGAZINE D'INFORMATION
édité par la Ville de BIOT

Directeur de la publication et de la rédaction
Guilaine Debras, Maire de Biot

Conception / Infographie / Mise en page
Magali Hynes

Rédaction
Eve Albala, Natacha Poplineau, Stéphanie Profit

Contact : 04 92 91 55 95
www.biot.fr - communication@biot.fr

Impression
Trulli - Imprimé en 7000 exemplaires
N°ISSN : 1250-7415

Photos
Nicolas Soquet, Istockphotos

Remerciements
Associations biotoises - Services Municipaux

Dans le cadre du développement durable, notre imprimeur est labellisé Imprim'vert® et respecte les normes PEFC® (forêts durablement gérées).

Monavis citoyen



UNE NOUVELLE PLATEFORME DE PARTICIPATION CITOYENNE « monaviscitoyen.fr/biot » VOTRE AVIS COMPTE !

Lancée par la municipalité, cette nouvelle plateforme en ligne rendra les processus démocratiques plus ouverts et plus accessibles. La Municipalité pourra concerter les citoyens biotois via ce nouvel outil et utiliser la plateforme pour réfléchir sur le cadre de vie ou toute autre thématique. L'évaluation des politiques publiques est aussi encouragée. C'est une vraie démarche d'échanges en direct et en temps réel qui vient compléter les Conseils de quartiers et les permanences sans rendez-vous. **Biot est une des premières communes à adopter cette démarche !**

« Depuis la conception de notre programme de campagne, notre équipe n'a eu de cesse de développer des outils de démocratie participative utiles à Biot : 79 permanences sans rendez-vous

du Maire (800 personnes rencontrées), 38 permanences sans rendez-vous par les élus, plus de 15 réunions publiques, 16 conseils de quartiers et 6 visites de quartiers », précise Guilaine Debras Maire de Biot. « Pour ouvrir le dialogue et toucher davantage de publics, afin d'élargir le cercle des citoyens avec lesquels nous avons une relation directe », poursuit-elle.

Objectif :

- Engager davantage de citoyens dans une relation directe
- En faire des "citoyens engagés" : au-delà de l'avis citoyen, la volonté municipale est de générer de la participation, de faire émerger des biotois des idées
- Mieux évaluer nos politiques publiques (argent public)

- Comprendre le sentiment du citoyen et capter ses propositions

Monaviscitoyen.fr/biot

• **Une plateforme d'expression et de participation** citoyenne pour tous. (www.monaviscitoyen.fr), neutre et indépendante, qui connaît un fort trafic (100.000 visiteurs/mois), ouverte à toutes les villes françaises. « Nous souhaitons profiter de l'opportunité qu'offrent le numérique et le marketing digital de toucher tous les citoyens, au-delà de ceux que l'on touche par les méthodes traditionnelles (réunions publiques, de quartier, marchés, ...) », conclut Guilaine Debras, Maire de Biot.

BIOT CONNECTÉ !



Ville de Biot. Ouvrez Facebook. Tapez **Ville de Biot** dans « rechercher », ouvrez la page et cliquez « j'aime » pour vous abonner et ainsi être informé, en temps réel, des actualités de la Ville : programme des événements, infos pratiques, jeux concours, infos dernière minute, travaux, incidence circulation, retour en images, permanences, alerte préfecture, etc...

Tapez **Biot Tourisme**, pour suivre l'actualité de l'Office de Tourisme : visite guidée du village, accueil des nouveaux résidents, nouvelle borne interactive etc...



Ville de Biot : Biot communique aussi sur Twitter.

Et toujours **www.biot.fr** pour effectuer vos démarches administratives, consulter les services communaux et informations légales ainsi que l'agenda des manifestations.

• Vous n'avez pas le temps ou pas l'habitude de venir chercher l'information sur Biot.fr ? **Inscrivez-vous à la Newsletter !** Entrer votre mail sur la page d'accueil de biot.fr et recevez tous les 15 jours, des articles documentés sur l'actualité biotoise.

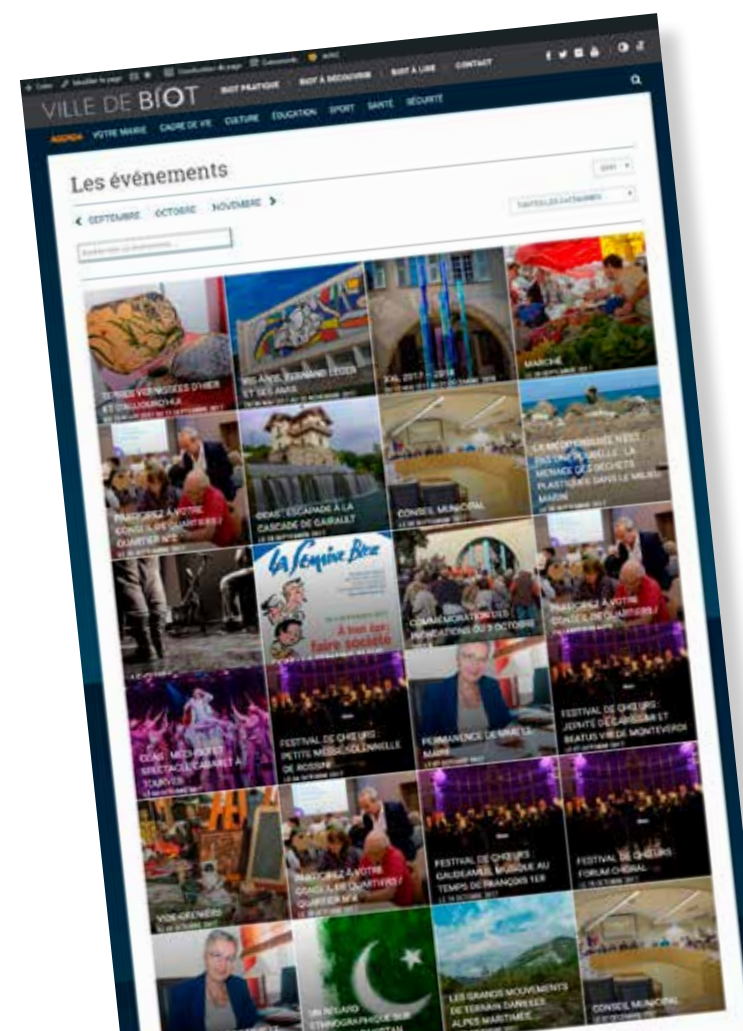
À noter : En un clic il est tout aussi facile de se désabonner de Facebook, Twitter et de la Lettre d'information

NOUVEAU SUR BIOT.FR

• Un nouvel Agenda

Plus visuel, plus ergonomique, toujours chronologique, vous n'aurez plus d'excuse si vous ratez un événement !

• **Un Formulaire en ligne pour les associations.** Les demandes de subventions sont désormais dématérialisées sur www.biot.fr. Déposez votre dossier complet incluant des pièces jointes (dont la demande de subvention à remplir et à joindre) en suivant le chemin suivant : www.biot.fr / « Cadre de Vie », / « Vie Associative » / « Les subventions ».



UNE BORNE INTERACTIVE À L'OFFICE DE TOURISME

Installée cet été sur la porte de l'Office de tourisme de Biot, la borne interactive vous permet désormais de consulter les informations que vous souhaitez 24h/24 et 7j/7 : hébergements, restaurants, galeries, musées, artisanat, sports, randonnées, loisirs, météo ...

Jean-Marc, Vendéen de 55 ans, à Biot pour 4 jours témoigne. « Nous ne restons pas longtemps ici et il fallait nous organiser rapidement malgré notre arrivée tardive au village. Ma femme et moi n'avons pas Internet sur nos téléphones donc c'était super de pouvoir organiser notre séjour aussi facilement grâce à la borne. Et surtout, nous n'avons pas perdu de temps ! ».

INFO

L'Office de Tourisme de Biot a le plaisir de vous informer qu'ils entrent désormais dans la cour des grands. Biot devrait officialiser très prochainement son obtention de la marque **Qualité Tourisme™**.





TRAVAILLER DE CONCERT À LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Le 8 septembre dernier, Stéphane Daguin, sous-préfet de Grasse, Christophe Etoré, Maire de Valbonne Sophia Antipolis et Guilaine Debras, Maire de Biot, Vice-Présidente de la CASA, déléguée aux Risques Naturels ont signé une convention de participation citoyenne et de coordination entre la gendarmerie nationale et les polices municipales de Biot et de Valbonne Sophia-Antipolis.

« Devenir acteur de la sécurité »

La participation citoyenne est fondée sur le partenariat entre l'état, les communes et les habitants et consiste à faire participer les acteurs locaux de la sécurité et la population avec l'appui et le contrôle de l'État. L'objectif est de générer des solidarités de voisinage et d'accroître la réactivité des forces de l'ordre.

« Une coopération pour plus d'efficacité »

Cette convention permet d'optimiser la complémentarité des actions, tout en garantissant le respect des compétences respectives. D'une durée de 3 ans, ces conventions définissent notamment la nature et les lieux d'intervention des polices municipales et les modalités de la coordination des services.

3 PANNEAUX D'INFORMATION POUR SORTIR DE SOPHIA-ANTIPOLIS

Les 6000 automobilistes qui quittent Sophia-Antipolis tous les soirs peuvent désormais connaître précisément le temps d'accès à l'autoroute en direction de Nice ou d'Aix-en-Provence grâce à 3 nouveaux panneaux d'information « temps de parcours » installés au printemps par Vinci autoroutes, route du Parc, route des Crêtes et route des Colles.



ATTENTION À LA PUBLICITÉ CACHÉE

Ce type de publication n'est absolument pas diffusée par la Ville de Biot et les numéros qui y figurent ne sont pas recommandés par la Ville. Certains sont faits à des fins publicitaires même si les numéros sont corrects. D'autres sont complètement frauduleux ! Vous avez été nombreux à nous contacter à ce sujet et nous vous en remercions. Sachez que ces documents n'ont aucun lien de quelque manière que ce soit avec les services administratifs officiels.



VOYAGER EN GROUPE AVEC L'ASSOCIATION ARBUGIOS !

Vous souhaitez voyager entre amis, faire des connaissances et bénéficier de tarifs préférentiels ? L'association Arbugios « du nom d'une stèle celtoligère trouvée à Biot et exposée au musée d'histoire locale » organise tout au long de l'année des séjours de groupe. La Russie et la Sicile, le Portugal, l'Ombrie ou encore l'Andalousie, les biotois ont le goût des voyages.

Prochaine destination : un voyage en Italie du 17 au 20 octobre 2017. Au programme, Parme, Ravenne, Bologne et la route du jambon... De beaux moments de découverte et de partage en perspective ! Renseignements : Michel Couillet 06 70 40 81 06

UNE NOUVELLE BOITE AUX LETTRES

Elle était attendue, la voici ! Une nouvelle boîte aux lettres jaune a été installée sur le parvis de la Mairie principale, devant l'entrée de l'Agence Postale Communale. La dernière levée se fait du lundi au vendredi à 16h. Pour rappel : l'APC de Biot est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h50.



LE PROGRAMME BIOTOIS DE CASA'NATURE

La CASA a lancé cette année son guide CASA'Nature dans le but de faire découvrir à la population, la richesse environnementale du territoire : balades naturalistes gratuites encadrées par des guides conférenciers, animations, ateliers ou encore chantiers de restauration des restanques.

Ce trimestre à Biot

- **7 octobre (après-midi):** Massif du Terme Blanc / Dôme de Biot avec Vincent Kulesza, naturaliste à l'ONF guide agréé. Découverte des traces d'un volcanisme de 30 millions d'années et de la flore associée à ces roches particulières, d'espèces de flore invasive et d'aspects historiques du site. Tout public.

- **21 octobre de 8h30 à 17h :** Chantier Restanques. Création d'un escalier - Chantier spécialisé réservé aux personnes ayant suivi un chantier Initiation.

- **18 novembre (matin) :** Ateliers « Accueillir la biodiversité » Hôtels à insectes avec le Lycée horticole d'Antibes. Construction d'hôtels à insectes, pour favoriser la présence de ces auxiliaires dans les jardins.

> + d'infos sur <http://www.biot.fr/casa-nature/>
Inscription : 04 89 87 72 29
environnement@agglo-casa.fr



RENCONTRE INOPINÉE ! QUAND M^{ME} LE MAIRE DE BIOT RENCONTRE M. LE MAIRE DE LE BIOT * !

En bonne copilote, Guilaine Debras, Maire de Biot, aime analyser les cartes routières sur la route des vacances. C'est entre Morzine et Thonon-les-Bains en Haute-Savoie que son œil averti repère « Le Biot » ! Un léger détour à faire et elle pourra visiter cette jolie petite commune de 640 habitants et pourquoi ne pas rencontrer M. Le Maire. Pas de chance, porte close ! Qu'à cela ne tienne, elle questionne un habitant passant par-là. Dubitatif, ce dernier ose un « Qui le demande ? ». « Je suis le Maire de Biot ! », informe-t-elle. L'homme sort alors de sa voiture tout sourire : « Haaaa... Je suis ravi de vous rencontrer, je suis M. Tournier, Maire de Le Biot ! Enchanté ».

En visitant la Mairie, surprise, M^{me} le Maire voit reconnaître le numéro de notre Mairie affiché parmi les autres ! « Il n'est pas rare que nous recevions des appels qui vous sont destinés, précise-t-il. Nous donnons donc votre numéro, c'est la moindre des choses ! ». La petite visite finie, c'est forcément autour du verre de l'amitié que la discussion s'est prolongée...

Une bien belle rencontre !

* Prononcer "Le Bio"





ATTENTAT DE NICE – NUIT DU 14 JUILLET 2016
3 POMPIERS BIOTOIS DÉCORÉS POUR LEURS ACTIONS

Pour leur engagement exemplaire et pour les actions de secours qu'ils ont menés auprès des victimes, 700 sapeurs-pompiers du SDIS 06, dont 465 intervenus dès les premières heures de l'attentat de Nice, ont été complimentés et récompensés par des médailles de la sécurité intérieure. 3 biotois ont été décorés : le Lieutenant Dorian Desvaux, le Lieutenant de 1^{ère} classe Philippe Capellero, Chef de centre et le Caporal Benjamin Hercouët.

LES SOUFFLEURS D'AVENIR 2018 : APPEL À PARTICIPATION

La Ville de Biot organisera la 4^{ème} édition du festival écocitoyen « Souffleurs d'Avenir », les 20, 21 et 22 Avril 2018. Lors de cet événement, les actions éco-responsables et les démarches de développement durable sont mises en avant pour favoriser l'engagement de tous vers une transition écologique et sociétale. Véritable plateforme de solutions positives et concrètes pour un avenir durable, cette manifestation met à l'honneur les acteurs locaux engagés ainsi que les nombreux

projets et initiatives qui participent à la construction d'un futur souhaitable. **Vous êtes une association, une entreprise, une collectivité, un établissement scolaire ou un particulier ; Vous souhaitez partager vos idées, proposer des activités, ateliers, animations... ; Vous souhaitez devenir partenaire du Festival écocitoyen ? Vous aussi, comme la trentaine de**

candidats sélectionnés l'an dernier, faites-vous connaître et proposez vos idées/projets avant le 31 octobre 2017*. *Cette année la sélection se fera en 2 temps. Envoyez votre pré-candidature avant le 31 octobre 2017. Si vous êtes sélectionnés, un dossier de candidature plus détaillé vous sera demandé afin d'évaluer la faisabilité des propositions. Retrouvez toutes les modalités de candidature sur biot.fr

PROPOSER VOTRE LOGEMENT À LA LOCATION

L'Office de Tourisme et la Ville de Biot travaillent actuellement à la création d'une offre d'hébergement touristique de qualité à destination des visiteurs Séniors. L'objectif est de proposer des espaces privés, combinés à des offres de services adaptés à la population « silver », le tout sur un modèle coopératif. Pour cela, la Commune souhaite effectuer un test grandeur nature ! Nous recherchons des volontaires, hébergeurs ou particuliers, pour contribuer à la création de cette offre qui :

- ont des disponibilités pour louer leur logement vacant ou des difficultés à occuper leur hébergement hors saison,
- sont disposés à s'inscrire dans cette démarche qualitative d'accueil d'une clientèle Senior.

Intéressés par cette démarche innovante ? Contactez l'office de Tourisme au 04 93 65 78 00 ou par mail tourisme@biot.fr
 À noter : La Ville de Biot participe, au côté de la CCI Nice Cote d'Azur, au Salon Silver Economy Expo 2017 à Paris les 14 et 15 novembre prochains.

Tribunes libres

À MI-MANDAT, BIOT SALUÉE POUR SA BONNE GESTION FINANCIÈRE

Le Trésorier de la Direction Générale des Finances Publiques, dont la Ville de Biot dépend, vient de dresser sa traditionnelle analyse financière pour la période 2012/2016. Ce bilan d'étape est important pour notre équipe qui a su, depuis 2014, installer les bons outils pour que la gestion financière de la commune soit la plus respectueuse de l'argent public. Il souligne les efforts accomplis par notre équipe et valide la stratégie financière communale :

Sur les recettes de la commune :

À Biot, la participation de l'État (la Dotation Globale de Fonctionnement) a diminué de 75% ! Quand la ville de Biot touchait 996 971 € en 2012, elle n'en touche plus que 256 865 € en 2016 (La DGF est négative en 2017 !). Malgré cela, il n'y a pas eu d'augmentation des taux d'impôts locaux et nous restons sous la moyenne départementale et nationale.

Sur la maîtrise des dépenses :

Le rapport souligne que « malgré les difficultés subies du fait, notamment des inondations catastrophiques de 2015, qui ont fortement impacté sa situation et ses résultats, la commune a maintenu ses efforts de maîtrise

des charges (masse salariale, charges générales...) et de désendettement, lui permettant d'avoir des niveaux de dépenses proches des moyennes des communes de même strate ». Pour rappel, nous estimons à 4 millions d'euros les dépenses liées à la catastrophe naturelle de 2015.

Sur la capacité d'autofinancement nette :

Notre capacité à dégager de l'argent pour financer de nouvelles dépenses « affiche un redressement spectaculaire (après l'insuffisance de l'année 2015), la plaçant au plus haut niveau de ces 5 dernières années ».

Sur l'investissement :

L'année 2016 a vu la reprise des investissements avec près de 5 millions d'euros de dépenses directes, soit 434 € par habitant, ratio au dessus des moyennes nationales et départementales. Les travaux ont surtout porté sur les conséquences des inondations de 2015. Nous consoliderons cette dynamique sur les années suivantes avec le lancement de nos projets municipaux comme celui de l'aménagement du versant des Bâchettes.

Sur l'endettement :

N'ayant pas souscrit de nouvel emprunt depuis 2013, le trésorier souligne que notre

commune poursuit une politique active de désendettement. Si le poids de la dette reste aujourd'hui important, l'écart avec les moyennes départementales et nationales tend à se résorber.

En conclusion, notre commune se trouve en position favorable pour retrouver un rythme normal de fonctionnement, développer un programme d'investissement et faire face à la seconde partie des conséquences des inondations (rachat et démolition de propriétés dans le cadre des Fonds Barnier).

Ce rapport est pour nous le constat de la bonne gestion financière de Biot par notre équipe municipale depuis 2014.

Les baisses de dotations de l'État nous imposent une maîtrise stricte des charges de fonctionnement de la Mairie. Parallèlement, nous poursuivons le désendettement de la commune et menons une politique d'investissement soutenable et durable.

Les finances de la commune sont d'abord celles des Biotois, voilà pourquoi nous y attachons une attention particulière.

*Véronique LEMARCHAND
 Adjointe aux Finances*



" Quand les élus rendent leurs délégations ! "

L'été est terminé, avec cette formidable mobilisation des commerçants qui nous ont permis de profiter de notre beau village. La rentrée scolaire est également derrière nous avec le retour tant attendu de la semaine de quatre jours. Il est donc l'heure de refaire de la politique, et un peu de calcul : et de 7 ! C'est en effet le nombre d'élus de l'équipe de madame Debras qui ont jeté l'éponge en démissionnant ou en rendant leurs délégations sous des motifs divers et variés.

Nous voilà donc partis pour une belle

TRIBUNE DE LA MINORITÉ

campagne de communication dans le but de redorer le blason de la majorité auprès des salariés et des administrés. Cela ne durera personne. Cette tentative de diversion ne comblera pas l'absence de vision politique que nous déplorons depuis plus de trois ans. Le bilan de mi-mandat est inerte et bien vide de réalisations concrètes. On y parle d'écoute en trompe l'oeil et peu d'actions. Les Biotois n'oublieront pas les augmentations de l'eau et de l'assainissement, l'inquiétante croissance des charges de fonctionnement sans oublier les emprunts qui seront bientôt présentés en conseil municipal. Chers amis ne vous y

trompez pas, il faudra bien mettre la main à la poche, et notamment payer les avocats et les conseillers en communication de madame Debras pour sa mise en examen dans le cadre des inondations.

Et pendant ce temps les problèmes du quotidien de nos administrés ne s'arrangent pas : les victimes de l'incendie d'un logement ont déploré l'arrivée tardive des pompiers, la faute aux bornes d'entrées de la rue Saint Sébastien qui ont fait perdre un temps précieux.

Jean-Pierre Dermit et l'équipe "Restons forts pour Biot". www.jeanpierredermi.fr

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATIONS À LA LOUPE

PAVE : POUR UNE VILLE ACCESSIBLE !

PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

L'accessibilité est un enjeu majeur pour assurer le confort de l'espace public. Dans cette perspective, le PAVE est un outil incontournable pour programmer les améliorations nécessaires sur la commune. Alors que le PAVE de Biot vient d'être révisé et qu'un nouveau programme pluriannuel de travaux a été approuvé, c'est l'occasion de rappeler les enjeux et de présenter la démarche.

L'ACCESSIBILITE, TOUS CONCERNÉS !

Nous avons tous, à un moment ou un autre, connu une situation de mobilité réduite : valises, enfants, poussettes, handicap provisoire ou permanent... et dans ces cas là, le moindre obstacle devient particulièrement gênant. Que ce soit de manière permanente (un trottoir trop étroit, des poteaux situés au milieu du cheminement, l'absence d'une traversée piétonne sécurisée...) ou temporaire (véhicules garés sur le trottoir, terrasses de restaurants trop envahissantes, un éclairage insuffisant...), chaque difficulté rend nos déplacements inconfortables et laborieux. Mais attention, l'accessibilité ne concerne pas uniquement des situations d'incapacité physique. Les handicaps mentaux, cognitifs et psychiques sont également concernés, et généralement les solutions apportées sont bénéfiques à tous. Vous êtes-vous déjà trouvé dans une ville ou un quartier que vous ne connaissez pas, à chercher désespérément l'indication qui vous guidera vers votre lieu de destination ? Apporter une information vi-

sible, lisible et efficace : cela fait également partie des enjeux de l'accessibilité.

UNE VILLE ACCESSIBLE AVEC LE PAVE

Lorsque l'on parle d'accessibilité, on parle « chaîne de déplacement ». C'est-à-dire que l'on considère l'ensemble du trajet, depuis le logement vers la destination (travail, loisirs, services administratifs, etc.). La voirie est l'élément essentiel de cette chaîne car elle est le maillon par lequel passe l'ensemble des usagers. Le PAVE (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements de l'espace public) est l'outil qui permet de programmer les améliorations à effectuer pour rendre les espaces publics et les voiries accessibles.

Alors que la première version du PAVE de Biot avait été élaboré en 2013, la Municipalité a lancé sa révision en septembre 2016. Un an plus tard, à l'occasion du Conseil municipal du 28 septembre 2017, une nouvelle programmation pluriannuelle de travaux a ainsi été approuvée. « À travers le PAVE, la municipalité a fixé des engage-

ments forts en faveur de l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap mais également de toutes celles qui éprouvent des difficultés dans leurs déplacements. » Alain Chavenon, conseiller municipal délégué aux situations de Handicap.

UNE DÉMARCHÉ TRANSVERSALE ET PARTICIPATIVE

Afin de prendre en compte les nombreux enjeux et thématiques de l'accessibilité, la révision du PAVE s'est faite en étroite collaboration avec les différentes parties prenantes. La Commission Communale pour l'Accessibilité, qui réunit plusieurs représentants d'usagers (personnes en situation de handicap, parents d'élèves, personnes âgées, commerçants, ...), a été impliquée tout au long du processus. C'est également le cas des acteurs intervenant sur la voirie et les espaces publics : les services municipaux, et notamment la police municipale ; le Conseil départemental, la CASA, le Syndicat mixte Sophia Antipolis... Cette approche a permis

d'aboutir à un outil véritablement opérationnel, tout en rappelant les problématiques d'accessibilité. Des visites de terrain ont notamment favorisé une réelle prise de conscience des difficultés rencontrées.

« Le PAVE est un véritable outil de prise de conscience, d'incitation à l'action et de programmation. Il a été bâti grâce au savoir-faire de nos équipes municipales et au dialogue avec les usagers, les associations et les gestionnaires institutionnels du territoire », conclut l'élu.

Le PAVE, quelques exemples concrets :

- Sécurisation de la traversée piétonne devant l'école Saint-Roch
- Création d'un accès handicapé sur la première planche du terrain de boules de Saint-Philippe
- Installation d'une borne d'appel à l'Office de Tourisme
- ...



À BIOT, L'AMÉNAGEMENT PAR LE PAYSAGE

LE PLAN PAYSAGE DE LA CASA : UN VRAI PROGRAMME D'ACTIONS !

Rénover, agrandir ou construire une nouvelle habitation, implanter un nouvel équipement, un portail, une haie... sont, chacun à leur manière, des actes qui créent de nouveaux paysages. Pour certains, le paysage est avant tout un patrimoine à protéger pour conserver une identité locale ou bien une biodiversité, pour d'autres, le paysage est aussi une ressource, un espace de vie à mettre en valeur. Mais, quel cadre de vie respectueux de l'environnement voulons-nous pour l'avenir ?

Le paysage est intimement lié à nos modes de vie et de consommation, à nos déplacements... Support de richesses agricoles hier, support de richesses touristiques et de bénéfices environnementaux aujourd'hui, le paysage a une valeur économique, sociale et environnementale mésestimée et c'est pourquoi il est un levier pour penser le projet territorial. Dans cet esprit, l'obligation de « prendre en compte le paysage » dans l'élaboration des futurs programmes d'aménagement est une vraie chance à saisir pour faire de nos communes, des territoires durables !

Le paysage est l'affaire de tous et chacun est porteur d'un point de vue et d'une capacité d'expertise au regard de son expérience. Le Plan paysage est un outil qui

permet de poser les bases d'une vraie stratégie de reconquête des paysages.

En réponse à un appel à projet lancé par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie en 2013, une démarche volontaire a été engagée en ce sens par la CASA et approuvée en 2016.

Le Plan Paysage CASA est un document de référence : grâce à son analyse fine de nos paysages, il définit en concertation avec tous les acteurs, les enjeux de préservation et de mise en valeur, et concilie les dynamiques urbaines et naturelles. Ce n'est pas un outil de planification, mais bien un programme d'actions concertées et fixées d'ici à 2020. Il formule des objectifs de qualité paysagère et les traduit en actions. Pour le territoire de la CASA, 3 unités sont définies : le Littoral, le Moyen- Pays et le Haut-Pays.

« Je me réjouis de l'aboutissement de ce projet : prendre en compte le paysage dans le futur plan local d'urbanisme de Biot, c'est envisager ensemble l'aménagement d'un territoire durable, en pensant les évolutions entre le naturel et le construit, de manière prospective » se félicite Gisèle Giunipero, Adjointe déléguée à l'Urbanisme, au Logement et à l'Environnement.

LES OBJECTIFS

Soumises à de fortes pressions foncières, les communes de la CASA ont pour ambition de réinscrire le territoire dans ses racines culturelles et culturelles. 6 objectifs de qualité paysagère ont été définis sur la base de 6 thèmes d'actions : l'urbanisme et l'habitat, le développement économique et énergétique, les patrimoines naturel et culturel, l'agriculture, les mobilités et l'animation du Plan Paysage.

LES ACTIONS SUR BIOT

- Protection des restanques renforcée (ex : Bâchettes)
- Transformer les zones d'activités en quartiers d'activités (ex : zone des Prés)
- Requalifier les espaces publics au bénéfice de la convivialité
- Adoucir le paysage de nos déplacements : cheminements doux piétons-vélos, identifier les coupures d'urbanisation et conforter leur protection réglementaire aux PLU, chemin d'interprétation du paysage agricole...

ZOOM FINANCES PUBLIQUES

QUID DE LA PÉRÉQUATION ?

La péréquation, instaurée par la Loi, est un mécanisme de redistribution des ressources qui vise à réduire les inégalités économiques et sociales entre les collectivités territoriales.

Le saviez-vous ?

Deux mécanismes de péréquation coexistent :

- **la péréquation horizontale** s'effectue entre les collectivités territoriales et consiste à attribuer aux collectivités défavorisées une partie des ressources des collectivités les plus "riches" ;

- **la péréquation verticale** est assurée au travers des dotations de l'État aux collectivités. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) en est le principal instrument.

On constate que **74,3% des transferts financiers** réalisés à ce titre en 2016, au niveau national, **relèvent de la péréquation verticale**.

En 2013, la péréquation horizontale ne représentait que 10% des transferts financiers. Mais son développement se poursuit. On assiste ainsi à une montée en charge des mécanismes horizontaux au niveau communal, avec notamment

le **Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales – FPIC**, qui est passé de 150 millions d'euros en 2012 (année de sa mise en place) à 360 millions d'euros en 2013, et 780 millions d'euros en 2015. À partir de 2016, il a atteint le seuil de 1 milliard d'euros. À terme, il devrait atteindre 2% du total des ressources fiscales communales et intercommunales, soit aux environs de 1,2 milliard d'euros chaque année.

À BIOT

« Une pause dans la baisse de la dotation de l'Etat pour le financement du fonctionnement des collectivités était annoncée pour 2017, il n'en a rien été. Dans le même temps, la ponction réalisée au titre de la péréquation entre collectivités n'a jamais été aussi élevée pour notre commune et pour la première fois, l'effet ciseau se produit : la dotation de l'Etat ne compense plus la perte de recettes à ce titre.

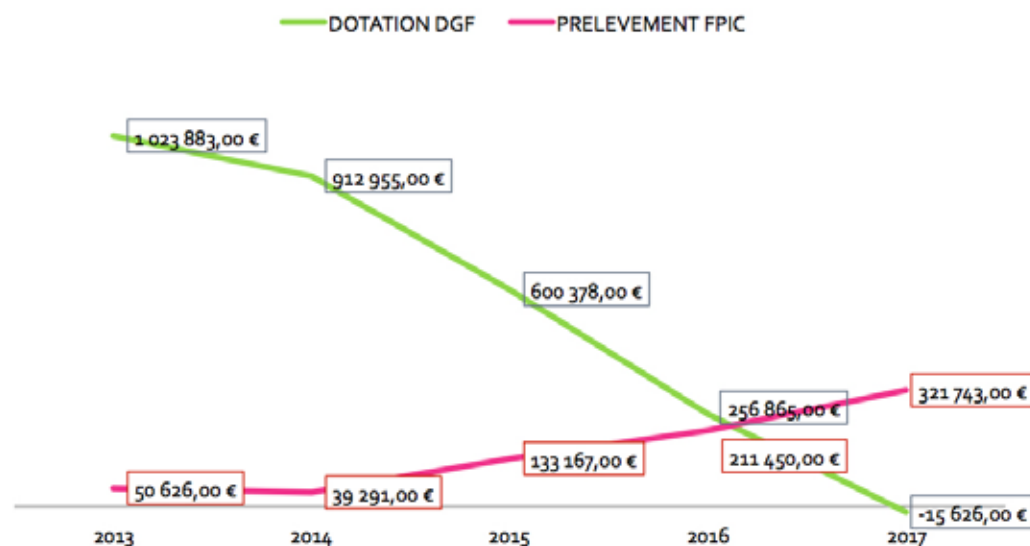
Face à la réduction de ses marges de manœuvres budgétaires, la commune poursuit la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, tout en sachant que l'Etat continue de transférer des compétences, sans compensation. Ainsi par exemple, à partir du 1 novembre 2017, la gestion du PACS relèvera des communes, et non plus des tribunaux d'instance » précise Véronique Lemarchand, Adjointe déléguée aux Finances.

La commune de Biot est appelée à contribuer à ces deux mécanismes de péréquation :

> En 2017, pour la première fois, la DGF devient négative, c'est-à-dire que la commune doit verser **15 626 €** à l'Etat.

De ce fait, en 2017, la commune doit verser **337 369 €** entre le prélèvement FPIC et la DGF (en 2016 l'impact financier était encore positif : **+ 45 415 €**).

Effet de la péréquation sur le budget de la commune de Biot



on a testé pour vous !

LA GIVE BOX POUR TOUS !

TESTEUR : Heather Rogers

THÈME : « Tester la nouvelle Give Box biotoise »

À l'origine, la première Give Box (boîte à dons) fut construite à Berlin par Andreas Richter en 2011. Accumulant trop d'objets, il a eu l'idée de construire une petite cabine en bois, pour y déposer ce dont il ne voulait plus mais qui pouvait encore servir. Un lieu d'échanges est né. Ce concept a su séduire et s'est ensuite exporté à l'international. Réduire le gaspillage et consommer de façon durable, tel est l'objectif de cette initiative misant sur une prise de conscience citoyenne.

Création de la Give Box à Biot

À l'occasion de l'événement municipal « Souffleurs d'Avenir 2017 », l'association Alter Azur a organisé la construction participative d'une Give Box dans un abribus à l'entrée du village de Biot, chemin neuf. L'emplacement a été mis à disposition par la Ville, qui soutient ce projet. La Give Box est aménagée avec des matériaux recyclés, une belle initiative collective.

Un lieu de partage

On peut aussi bien venir déposer nos objets que récupérer ce dont on a besoin. C'est un lieu qui s'adresse à tous et où tout est gratuit. On peut facilement y rester un petit moment, à découvrir ce que d'autres ont déposé, ou à échanger avec les gens. La Give Box est installée dans l'abribus. C'est un partage de lieu assez original et complémentaire : les passagers qui attendent leur bus ont de quoi s'occuper ! D'ailleurs, il faut faire attention à ce que les objets déposés ne s'étalent pas sur les bancs, pour laisser la place aux passagers. Cette boîte est basée sur le respect de l'autre et la confiance. Alter Azur entretient ce lieu mais il est en autogestion. Un joli concept qui nous permet de faire évoluer notre façon de consommer.

Une boîte à dons

"Régulièrement, je me dis qu'il faut que je fasse le tri dans mes affaires. Plutôt que de jeter ce qui pourrait encore servir, je le dépose à la Give Box. La dernière fois j'ai apporté quelques livres et bibelots dont je ne me sers plus. L'avantage de ce lieu, c'est qu'il est en libre accès 24h/24 et 7j/7", s'enthousiasme Heather.

Le mot de la fin

"Je pense que l'acte de « donner » génère un ressenti très agréable en chacun de nous. Je trouve aussi cela très sympa de voir qu'un objet que j'ai donné a été récupéré et a donc trouvé une nouvelle vie chez quelqu'un d'autre. Pour moi la Give Box est un bel exemple d'une initiative simple mais qui rassemble parfaitement les trois piliers du développement durable : l'environnement, l'humain et l'économie, ce qui n'est pas mal pour quelques mètres carrés !" conclut-elle.



À BIOT, LES SERVICES PUBLICS EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION CE QUE VOUS NE VOYEZ PAS !

La naissance de nouveaux besoins en matière de services publics et d'infrastructures est un vrai sujet d'actualité. Dans une société en perpétuelle mutation, cette modernisation est nécessaire et le principe d'adaptation permanente, dans un contexte budgétaire contraint, demeure l'essence même du service public. Le citoyen en est le garant, voir le maître d'œuvre, l'arbitre. Il est au quotidien celui qui légitime son existence. Et ce service public, il revient de le réfléchir, de le construire, de le faire vivre et évoluer.

Des réalisations importantes sont notamment en cours et à venir. Fruit d'une volonté municipale, l'idée est de renforcer les services à la population et d'améliorer toujours plus la qualité de vie. L'approche poursuit l'objectif d'apporter les réponses les plus pertinentes et de satisfaire les besoins essentiels des citoyens en luttant par exemple contre les problèmes d'accessibilité et de vétusté des bâtiments recevant du public mais également en créant du lien social et en réinventant la démocratie locale. Cela implique à la fois de nouvelles méthodes et de nouveaux modes d'organisation.

Il existe en effet aujourd'hui de nouveaux services que vous ne voyez même plus, tant c'est devenu naturel pour tous les usagers et consommateurs de les voir fonctionner. Or la maintenance des équipements publics et les initiatives se poursuivent avec toujours une volonté renouvelée de faire évoluer et moderniser l'offre partout sur le territoire. « *Je poursuis une même ambition : chaque Biotois doit avoir accès à des services publics de qualité, quel que soit l'endroit où il réside sur la commune* », Guilaine Debras, Maire de Biot.





• De l'Écoute à l'Action, pour plus d'efficacité.

Préparer l'avenir, c'est aussi préserver l'économie locale. Chaque projet est associé notamment à une étude financière rigoureuse. Dans le cadre du développement urbain, les propositions sont pensées dans le même temps avec les citoyens afin d'améliorer l'offre de services. Des moments d'échanges, de dialogue, d'écoute sur des sujets de haute importance comme les inondations, le porter à connaissance des zones inondables, les Obligations Légales de Débroussaillage, les bornes d'entrée de village, l'adressage des Issarts, le diagnostic PLU, les travaux de la RD4, la Ligne Nouvelle SNCF, la circulation, le cadre paysager, la gestion des déchets... ont permis la concrétisation de belles réalisations :

- une nouvelle ligne scolaire quartier Saint-Philippe,
- l'intégration paysagère dans le cadre du Plan Paysage,
- la lutte contre le stationnement anarchique devant les écoles,

- l'amélioration de la collecte d'ordures ménagères,
- la lutte contre les encombrants sauvages,
- l'amélioration des horaires de lignes de bus...

Dans la même logique, le service jeunesse développe le Travail de Rue, en allant à la rencontre des jeunes dans les quartiers, le Comptoir des Initiatives est à l'écoute des commerçants et porteurs de projets, l'Office de Tourisme prend note des remarques des visiteurs, la plateforme du Gupii permet d'échanger avec les parents, le site internet Biot.fr, Facebook et Twitter permettent aussi le contact direct avec les Biotois...

LES GRANDS PROJETS STRUCTURANTS

Plus ou moins perceptible à l'extérieur : l'activité économique se poursuit, les chantiers avancent. L'équipe municipale a pris des engagements et continue à les tenir grâce au précieux concours et au professionnalisme de ses agents municipaux. « Ce n'est pas un métier comme un autre ! Au service de l'intérêt général, l'ensemble des agents municipaux contribue chaque jour au développement de notre cité »
Guilaine Debras, Maire de Biot.



Depuis 2014 :

- 15 réunions publiques
 - 79 permanences sans rendez-vous de Madame le Maire et plus de 800 biotois reçus
 - 38 permanences sans rendez-vous des élus
 - 16 réunions de conseils de quartiers et 850 participants
- Nouveau en 2017 :**
- 4 visites de quartier et plus de 70 personnes participantes
- Mise en ligne d'une plateforme de dialogue direct avec les biotois :
monaviscitoyen.fr/biot



UNE PHASE D'ÉTUDES NÉCESSAIRE MAIS IMPERCEPTIBLE...

• L'aménagement du versant des Bâchettes : chronologie

Suite à une première tranche de rénovation en 2015 (102 places de parkings rénovées), la signature de la fin du contrat de l'ancien projet avec Vinci Park, et une réflexion urbanistique et paysagère en 2016-2017, Biot amorce une nouvelle phase.

L'aménagement paysager du versant des Bâchettes est aujourd'hui associé à une étude financière rigoureuse avec comme pilier : un urbanisme réfléchi et maîtrisé, plus fonctionnel, un espace de vie parfaitement intégré dans son environnement, qui résoudra l'accessibilité au village. Des études "Loi sur l'Eau" ont été réalisées par le cabinet Merlin et rendues le 16 décembre 2016. Le dossier de défrichement et le permis d'aménager ont été déposés les 2 et 6 février 2017. La maîtrise d'œuvre d'exécution est mandatée par le bureau d'étude TPFi en janvier dernier et la consultation des entreprises intéressées par le marché est lancée depuis le mois de juin 2017. La Déclaration « Loi sur l'Eau » et le dossier Archéologie Préventive ont été entérinés avant la période estivale 2017. « Ces études

scientifiques et de prospection sont incontournables et nécessaires pour permettre de déterminer les éléments du patrimoine archéologique qui seront ou qui sont susceptibles d'être affectés par des travaux » souligne Philippe Pizepan, Directeur des Services Techniques. Le permis d'aménager est attendu fin septembre 2017. Le démarrage

des travaux de terrassement dans un premier temps est programmé début de l'année 2018 (10 mois de travaux). Une réunion publique sera organisée en amont du lancement des travaux pour détailler les différentes phases de cet aménagement et rechercher les solutions pour pallier aux contraintes.



Nouveauté : dans la continuité du projet des bâchettes, la ville de Biot vous invitera à choisir le futur mobilier urbain et lancera une consultation. Les votants auront le choix entre plusieurs catégories d'équipement qui restent à déterminer : types candélabres, bancs publics... « Les choix se feront dans le cadre strict et codifié des procédures confidentielles des marchés publics, et nous ferons appel aux usagers des futurs sites pour avoir leur avis. Ce sera un temps d'expression citoyenne fidèle à notre méthode de travail », Guilaine Debras Maire de Biot.



Rencontre avec Jean-Pierre Lagardette, Responsable Études Travaux Superstructures et Logistique dont la mission est de gérer les projets structurants de leur conception à leur réalisation.

En quoi consiste votre métier au sein de la collectivité ?

Je suis responsable de la mise en œuvre de projets structurants sur la commune. J'interviens aussi bien de la conception du projet jusqu'à la réception de l'ouvrage. En fonction des missions confiées : le planning, la technique, la gestion administrative et financière, la sécurité... je m'appuie sur différents corps de métiers et des bureaux d'études. Tout commence par la phase de faisabilité qui comprend les études préliminaires (expression des besoins des élus, contraintes d'urbanisme, sondage de sol ou topographie...). Au cours de cette phase, notre mission consiste à étudier le projet en collectant un maximum de données techniques et administratives pour l'enrichir au fur et à mesure. Bien souvent méconnue du public car elle ne se voit pas, cette étape est incontournable car il y a de nombreux enjeux de nature différente à respecter. À savoir des enjeux techniques pour réaliser un ouvrage résistant en accord avec les règles de la construction (para-sismique, climatique), des enjeux économiques pour rester dans un programme pluriannuel d'investissement fixé par la municipalité, et savoir anticiper les aléas que l'on peut rencontrer sur tout chantier, sans oublier la législation en vigueur au niveau environnemental, sécuritaire et

sociétal...

Puis viennent les études dites « d'avant-projet » et « de projet » : dépôt des permis d'aménager ou de construire, lancement de consultation des travaux, suivi et réception des ouvrages.

À Biot, sur quels projets avez-vous pu apporter votre contribution ?

Actuellement je travaille sur l'agrandissement du cimetière de la Rine, l'aménagement paysager du versant des Bâchettes avec son parc de stationnement, la création d'une salle polyvalente et des archives en lien avec la Mairie Principale.

Pour en citer d'autres, la construction du Complexe Sportif Pierre Operto et de la Mairie Annexe, la rénovation de l'église Sainte Marie-Madeleine et du presbytère, la mise en œuvre de la vidéo protection, la restauration de la Chapelle Saint Roch, l'aménagement du parking de la fontanette et celui de Saint Jean mais également des Services Techniques et du Centre Multi Accueil de l'Orange bleue, entre autres.

D'autres projets sont moins visibles comme le vaste programme d'accessibilité : l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée). Un document de programmation financière de travaux d'accessibilité pour les sites de la commune a notamment été réalisé. Avant la planification du programme

pluriannuel sur 6 ans, des études ont été réalisées en 2015. En tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage, le bureau d'études spécialisé qui a été retenu a été pour nous un accompagnement indispensable dans la prise en compte des exigences réglementaires relatives à l'accessibilité pour tous. La commune a ensuite défini son programme en terme de travaux d'équipement : rampes d'accès, mise en conformité des escaliers, remplacement de portes, ascenseurs...

29 sites municipaux ont ainsi été audités à cette occasion.

Tous ces projets sont l'occasion de réfléchir à l'aménagement global des sites comme par exemple le cimetière de la Rine. Le travail de réflexion mené en amont s'est ainsi porté sur la superficie occupée par les tombes et l'amélioration de la capacité d'accueil dans le même temps mais aussi sur la dimension architecturale et végétale du cimetière.

Quels sont les aspects de votre métier que vous préférez ?

Ce qui est motivant, c'est l'accomplissement d'un projet. Voir sortir l'ouvrage de terre après parfois des années d'étude, est une réelle satisfaction personnelle ! C'est aussi un métier de contact et j'ai la chance de rencontrer des profils professionnels très divers. En effet, un projet ne se mène jamais seul et beaucoup d'acteurs entrent en jeu.



CIMETIÈRE DE LA RINE Études - Chronologie :

- En 2013, la commune faisait l'acquisition de terrains jouxtant le cimetière actuel d'une surface de 5646 m².
- En 2015, étude de faisabilité menée par le cabinet Durochat et analyses des sols : les pleines terres sont privilégiées, avec des concessions de 3 places installées sur la profondeur augmentant ainsi la capacité et la durée du cimetière.
- Désignation d'un cabinet d'architecte paysagiste et

convention avec une société pour la partie contrôle technique et coordination sécurité protection de la santé.

- Dépôt du permis en mars 2016 pour lancer le défrichage, et démolition de la maison St-Nicolas mi-mars 2017.
- Première consultation de travaux en novembre 2016 rendue infructueuse en raison des coûts trop élevés.
- En février 2017, acquisition d'une partie de la voie de la résidence des Jardins d'Isis pour sécuriser l'accès au cimetière.

- Nouvelle consultation de travaux en avril 2017 pour un nouveau projet avec l'enveloppe financière dédiée.

Début du chantier le 7 septembre 2017

8 mois de travaux

Coût total : 1 734 000 € TTC (après négociation du Marché) Le projet comprend une nouvelle entrée, une augmentation des emplacements répartis dans quatre placettes différentes : 44 emplacements de caveaux, 245 espaces situés en pleine terre



soit 900 places supplémentaires, 201 columbariums, une zone d'accueil avec une placette et enfin, un parking d'une capacité de 10 places. Les accès ont été repensés avec la création d'une route, de trottoirs et la mise aux normes de l'actuel arrêt de bus sur la route de Valbonne. L'aspect paysager sera placé au cœur de cet aménagement avec la présence de nouvelles végétations : arbres de hautes futaies, cyprès et oliviers.

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

- **29** sites municipaux audités
- Étude Ad'AP 2015 : **24 405,12 € TTC**
- **TOTAL des préconisations Ad'AP sur 6 ans : 1 086 198€ TTC**
- 1^{ère} tranche de travaux en 2016 : **141 792.40 € TTC**
- > Mise aux normes de l'Espace des Arts et de la Culture, du Centre Multi-Accueil, de la Mairie Principale, de l'Office de Tourisme, des Salles d'Expositions Municipales, du Musée d'Histoire locale : mobilier, peinture, revêtement sol, luminaires, aménagement électricité, rampes pour personnes à mobilité réduite, vidéophone, signalétiques PMR, mise en conformité de l'ascenseur des Salles d'Expositions Municipales...
- 2^{ème} tranche de travaux en 2017 : **130 704€ TTC**
- > Mise aux normes du CCAS de Biot, des Services Techniques, Jardin F. Mistral, Espaces des Arts et de la Culture, Mairie Annexe, Salles d'Expositions Municipales, école Olivari : toilettes PMR, élévateur électrique PMR pour la scène de théâtre EAC et finalisation des aménagements en cours depuis 2016...

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET CRÈCHES VASTE PROGRAMME DE RÉNOVATION ET SÉCURISATION

Contrairement aux travaux de voirie et d'équipements, qui se voient, ceux dans les écoles ne se remarquent pas forcément. Et pourtant, **201 800€ TTC** sont engagés en 2016-2017 dans la réfection et la sécurisation des établissements scolaires et les crèches. L'objectif est d'améliorer la qualité d'accueil des enfants et de travail pour les équipes mais également de sécuriser les sites notamment en raison des réglementations vigipirate.

Diagnostics de sécurité, clôtures et pose de grilles de sécurité, portails automatisés avec lecture de badge, éclairage supplémentaire, télécommandes avec déclenchement d'alarme pour l'ensemble des établissements mais aussi travaux de réfection...



TOUR D'HORIZON DANS LES ÉTABLISSEMENTS

- **Crèche Les Diabiotins** : pour améliorer le confort des enfants, la salle et le dortoir ont été en partie rénovés, les luminaires ont été remplacés par des éclairages à Led.
- **Crèche Orange Bleue** : réparation boîtier alarme technique. Vérification annuelle des installations électriques.
- **École du Moulin Neuf** : installation de toiles de stores et de stores vénitiens adaptés, remplacement de volets roulants, nouvel interphone cuisine, travaux de fuites d'eau en toiture, alimentation électrique dans le réfectoire, remplacement d'une ventouse porte coupe feu.
- **École maternelle Saint Roch** : tirage de 4 câbles informatiques depuis la

baie de brassage jusqu'au bureau de la Directrice. Pose de 4 prises RJ45. Remplacement de 2 luminaires à Led dans les bureaux. Stores occultants dans les classes maternelles.

- **École Olivari** : mise en place projecteur Led 20 watts sur le mur extérieur entrée maternelle. Remplacement d'un mat d'éclairage extérieur côté maternelle, accès parking côté livraison. Installation d'éclairages à Led pour améliorer le confort et les économies d'énergies, installation vidéophone cantine, installation de vidéoprojecteurs dans les classes, travaux de plomberie et pose d'un brumisateur sous le préau de l'école pour passer l'été au centre aéré avec plus de confort. En raison de la chaleur, d'autres travaux vont être enga-

gés dès la rentrée de septembre : pose de châssis coulissants à deux vantaux, brise soleil vertical extérieur et stores supplémentaires.

- **École Paul Langevin** : remplacement de convecteurs, réfection totale des toilettes extérieures. Mise en place de TBI (tableau blanc interactif) dans les classes primaires.
- **École Primaire Saint Roch** : mise en place des luminaires à Led, peintures, petites réparations façades, bac à sable rénové avec dalle en béton, réfection et mise en peinture de classes primaires.



Vue d'en HAUT

DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT 100% FIBRE BIOT, 18^{ÈME} COMMUNE DES ALPES-MARITIMES À ÊTRE ÉLIGIBLE !

Dans le département des Alpes-Maritimes, Orange a démarré le déploiement de la fibre optique dans 18 communes et compte d'ores et déjà plus de 270 000 foyers éligibles sur le département. À Biot, certains quartiers ont une couverture internet nettement en-dessous des débits espérés. Le déploiement de la fibre optique pour les particuliers (FttH*) est une perspective très attendue par la population.

Laurent Londeix, Délégué Régional Orange Provence Côte d'Azur et Guilaine Debras, Maire de Biot, Vice-présidente de la Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis ont dévoilé le 11 juillet 2017, le plan de déploiement du FttH sur la commune de Biot. Les quartiers de Val de Pôme, Saint Grégoire, Les Vignasses, La Baume,

Les Castellins, Saint Julien et les Issarts seront les premiers concernés par ce déploiement. Les citoyens et les entreprises pourront ainsi bénéficier d'un confort de débits et d'usages innovants d'ici la fin du second trimestre 2018 : 3000 logements seront couverts sur le territoire de Biot en 2018 !

UN DÉPLOIEMENT PROGRESSIF

Le déploiement de la fibre comporte plusieurs phases : les études en coordination avec les équipes municipales, l'installation des armoires de rue permettant à l'ensemble des opérateurs de venir proposer leur service, le tirage de la fibre dans les fourreaux de génie civil existants.

Pour bénéficier de ce nouveau réseau, il est important que les habitants des quartiers concer-

nés le fassent savoir dès aujourd'hui auprès de leur syndic et de leur bailleur immobilier et demandent que le raccordement de leur immeuble soit voté en Assemblée Générale. Dès lors, l'opérateur choisi, pourra installer les points de branchement en face de chaque logement et le client pourra sélectionner le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) de son choix pour effectuer le raccordement final à son domicile.

- > Orange propose sur le site reseaux.orange.fr, une carte de couverture pour suivre les étapes du déploiement de la fibre.
- > Testez aussi l'éligibilité de votre ligne internet sur : <https://reseaux.orange.fr>

* FttH : de l'anglais : Fiber to the Home, ce qui signifie « Fibre optique jusqu'au domicile »

« Supports incontournables des nouveaux outils connectés, les réseaux numériques doivent être à la hauteur de la demande et représenter désormais une composante de premier plan de notre aménagement du territoire. Ce partenariat était très attendu et permet enfin une réponse concrète aux besoins et aux usages. Nous sommes ravis que le lancement du déploiement puisse commencer. Dans les prévisions qui étaient annoncées, la couverture totale de la commune doit avoir lieu en 2022 », Guilaine Debras, Maire de Biot.

VOS QUARTIERS

TRAVAUX

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Salles d'expositions Municipales

Installation de stores vénitiens, fournitures et pose de climatisation.
TOTAL = 4062 € TTC

Crèches et Écoles

Remplacement résistance lave linge à la crèche Les Diabotins ; pompe de relevage à la crèche Orange Bleue ; mise en place de tablier classes maternelles et primaire, minuterie sur éclairage extérieur, peinture couloir, réfection de bancs et supports porte manteaux, réfrigérateur, stock d'ampoules éclairage parking, alarmes plan de prévention mise en sécurité (PPMS), grilles de sécurité Vigipirate à l'école du Moulin neuf ; toiles de stores, installation de châssis fixe aluminium (vitrage), tableau électrique, grilles de sécurité, réfection du carrelage au sol, nouveaux verrous centre ouvrant, fourniture anti pince doigts, système de contrôle d'accès, alarmes PPMS à l'école maternelle et primaire Saint Roch ; vasque, brumisateurs, câblage et quatre détecteurs, climatiseurs portatifs, serrure, maintenance d'extincteur, réparation d'une réglette étanche, système de

contrôle d'accès, alarmes PPMS, grilles de sécurité à l'école Olivari ; compteur eau et réparation interphones de l'appartement de fonction, système de contrôle d'accès, alarmes PPMS, grilles de sécurité à l'école Paul Langevin.
TOTAL = 80 620,91 € TTC

Mairie - Police Municipale - Services Techniques

Deux déshumificateurs - remplacement de trente pavés à Led, hublot LED local ménage - Dépannage prise électrique voiture, réparation fuite et pompe à chaleur.
TOTAL = 7541,36 € TTC

Espace des Arts et de la Culture

Nouveau mobilier : évier, pomme de douche avec réparation tuyauterie alimentation ; travaux de plomberie, diffuseurs sonores et lumineux salles de danse, luminaires à LED, réparation grille de sécurité extérieure, boîtier de commande et luminaires dans les vestiaires, pavés LED et spots, appliques couloirs remplacement de double vitrage de porte.
TOTAL = 9077,75 € TTC

Complexe sportif Pierre Operto

Remplacement de climatisations, réparation machine à glaçons, fourniture et pose de toile occultante, installation de deux lignes informatiques et d'une alimentation, nettoyage de la verrière, réparation de deux portes de secours, remplacement porte coupe feu, vérification électriques, pose d'un flotteur double sécurité bac à sel, fourniture et remise en peinture des radiateurs.
TOTAL = 17 182,99 € TTC

Jardin Frédéric Mistral - Lavoir des Tines - Local La Créative (place de l'église) / Laboratoire photo - Musée d'Histoire Locale

Portails deux vantaux et pose de clôture - Réfection du lavoir : enduits, reprise des fissures - Modification électriques et mise aux normes des prises de courant - Remplacement centrale anti-intrusion et clavier.
TOTAL = 9988,62 € TTC

ETUDES, TRAVAUX SUPERSTRUCTURES ET LOGISTIQUE

Extension du cimetière de la Rine

Fin des travaux : Avril 2018.
TOTAL = 1 734 000 € TTC



VOIRIE, ESPACES VERTS, PROPRETÉ URBAINE

École maternelle Saint Roch - Square Saint Philippe - Mairie

Réfections de gardes Corps - Déplacement groupe électrogène PCS.
TOTAL = 60 188 € TTC

Terrains communaux et bords de voies - RD4

Débroussaillage OLD, achat des EPI et de matériel Plan Communal de Sauvegarde - Marquage au sol.
TOTAL = 57 929,99 € TTC

Chemin des Soulières et des Vignasses

Marquage au sol, signalisation verticale, coussins berlinois - poses de glissières.
TOTAL = 16 293,42 € TTC

Parking Saint Jean

Pose de glissière
TOTAL = 5305,51 € TTC



DE NOUVEAUX JEUX POUR ENFANTS AU SQUARE SAINT PHILIPPE !

Voilà qui devrait réjouir les familles ! Les petits biotois pourront profiter très prochainement d'une aire de jeux sécurisée et fraîchement aménagée d'ici à 2018.

Afin de proposer une offre de jeux de plein air sécurisée et plus adaptée aux tous petits, la Ville de Biot s'apprête, après une première phase de réhabilitation, à installer de nouveaux modules qui s'intégreront harmonieusement dans l'aire de jeux de Saint-Philippe. Toboggan, mur d'escalade, jeux à ressort ou toile d'araignée..., les citoyens du quartier de Saint Philippe ont été conviés parallèlement à renseigner un questionnaire au mois d'août pour déterminer le type de jeux souhaités. En attendant leur mise en service, une partie des modules actuels, trop vétuste, a été démontée et des aménagements pour améliorer la sécurité ont été engagés.

« *Ce désagrément n'est que temporaire : c'est une étape nécessaire avant une amélioration notable de cet espace ludique au cœur du quartier. Les jeux étaient hors d'usage et ne répondaient plus aux normes de sécurité. Par cette action, nous réaffirmons notre préoccupation permanente de préserver le bien-être et la sécurité des enfants et des familles* » assure Guy Anastile, adjoint délégué au Cadre de Vie, aux Travaux. L'espace a ainsi fait peau neuve dans un premier temps, avant de pouvoir accueillir de nouvelles structures ludiques fin 2017-début 2018. La dépose des candélabres et de la pergola mais également la mise en place de garde corps s'est achevée au mois

de juillet 2017 et en septembre un nouveau revêtement de sol en enrobé est prévu après l'enlèvement de dalles amortissantes abîmées. Lors du Conseil de quartiers N°3, le 3 octobre 2017, il est prévu de proposer aux riverains qui le souhaitent de participer au choix définitif des structures de jeux. Avec l'achat de structures pour enfants et un nouveau sol amortissant pour éviter les petites égratignures, la Ville de Biot investira au total pour cette opération 100 000€ TTC. « *La nouvelle aire de jeux entièrement sécurisée et réaménagée devrait voir le jour en début d'année 2018* », conclut Alexandre Bonhomme, responsable du secteur Voirie, Espaces Verts, Propreté Urbaine.

CHEMIN DES SOULIÈRES : PRIVÉ / PUBLIC

Entretien, réfection, élargissement de la chaussée, règlementation de la circulation, la Mairie de Biot est investie dans l'entretien du Chemin des Soulières. Bien que cette voie soit ouverte à la circulation publique, desservie par les services postaux et de ramassage des ordures ménagères et que la commune de Biot en assure l'entretien et l'éclairage, il s'agit d'un chemin privé. Aussi, la Ville de Biot vient de lancer une procédure permettant le transfert d'office des voiries privées ouvertes à la circulation publique, dans le domaine public. Les propriétaires concernés sont d'ores et déjà informés et pourront faire part de leurs observations lors de l'enquête publique.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LED MIS EN LUMIÈRE À BIOT

33 700€ d'économies par an grâce aux LED !

Les systèmes d'éclairage utilisés par la plupart des villes sont aujourd'hui devenus obsolètes et doivent être conformes avec la réglementation européenne en matière d'éco-conception applicables aux lampes fluorescentes. À Biot, dans un objectif de développement durable, la Municipalité s'est engagée à améliorer l'efficacité de son parc d'éclairage public tout en réalisant des économies. L'ambition est de maîtriser la consommation énergétique.

La Ville de Biot a procédé depuis le mois de mai 2017 au remplacement progressif des ampoules classiques (type lampes à vapeur de mercure dites « ballon fluo »), de 725 de ses candélabres par des diodes électroluminescentes, plus communément appelées Led. Moins consommatrices d'énergie, elles sont aussi beaucoup plus efficaces en matière de luminosité. D'une durée de vie cinq fois supérieure à un équipement traditionnel pour un même temps annuel d'utilisation (Led : 60 000h/+ de 14 ans au lieu des 10 000h/2 à 4 ans d'origine), elles sont aussi moins coûteuses en terme de maintenance. De la même manière, l'emploi sur Biot de luminaires éco-conçus équipés de réflecteurs adaptés (ULOR¹ faible : pas de lumière directe vers le ciel) limite la pollution lumineuse². L'installation s'est achevée fin juillet 2017. L'opération concerne près de 48% du parc d'éclairage public du territoire communal de Biot. L'investissement est estimé à hauteur de 450 000€ TTC, dont une partie est subventionnée par le Département et l'ADEME³. Cette première étape de modernisation permettra de réduire la facture énergétique de plus de 37% grâce à une consommation électrique moindre, soit une économie annuelle de 33 700€ (source SDEG⁴).

« Nous comptons 1523 foyers lumineux d'éclairage public sur notre territoire. En 2016, l'éclairage public représentait 36% des dépenses d'électricité de la commune, avec un budget de 100 000€ TTC de fonctionnement », précise Guy Anastile, Adjoint délégué au Cadre de vie, aux Travaux. « Bien que plus onéreuses à l'achat, ces ampoules nouvelle génération vont réduire considérablement les coûts de maintenance, Nous pensons amortir l'investissement en 12 ans » poursuit l'élu.

En optant pour cette technologie peu énergivore - mais aussi pour « des Led plus performantes et de meilleure qualité sur le plan de la diffraction afin de réduire la pollution lumineuse », Guy Anastile estime faire coup double. « C'est une source d'économie et un engagement fort pour le développement durable ».

Un test a été réalisé rue Saint Sébastien qui s'avère concluant. La puissance est en effet réduite de 250w à 54w et de 125w à 46w par points lumineux. La municipalité envisage d'équiper progressivement la totalité de son parc d'éclairage public avec ces équipements Led.

¹Upward Light Output Ratio : pourcentage de flux lumineux émit au dessus de la ligne d'horizon

² Luminosité du ciel produite par la dispersion de la lumière artificielle dans le gaz et les particules de l'atmosphère : les espaces naturels tels que les prairies sèches, les zones humides, les lisières de forêts, les cours d'eau et les zones à protéger y sont particulièrement vulnérables

³ Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

⁴ Syndicat Départemental de l'Électricité et du Gaz



EN CHIFFRES
À Biot,
725 candélabres équipés Led
48% du parc en Led
-37% de facture énergétique
33 700€ d'économies / an



LE LAVOIR DES TINES RETROUVE UNE SECONDE VIE !

Un véritable témoin de l'histoire locale biotoise.

Le patrimoine se fragilise et a besoin de toute notre attention. Liés à l'eau, structurant le paysage, participant à la vie culturelle, sociale, religieuse des villages, les éléments qui composent ce fragile héritage ont souvent perdu leur signification en même temps que leur utilité. Quels sont ces témoins muets que nous ont légués les générations passées ? Pourquoi les restaurer ? Et au-delà, comment faire vivre ce patrimoine en le mettant en valeur ?

Notre volonté est de préserver le patrimoine que nous ont légué les générations passées. Et à Biot, plus que jamais ! Les citoyens y trouvent en effet une expression de leur identité propre ; les touristes apprécient ses spécificités et les perçoivent en comparaison avec ce qu'ils connaissent dans leurs propres régions.

Dans la continuité de la dynamique de mise en valeur du patrimoine de la cité, la Ville de Biot a ainsi engagé du 10 au 14 juillet 2017, la restauration à l'origine du « lavoir des Tines ». Passez à droite sous la voûte de la Porte des Tines et venez (re) découvrir ce bassin public en plein air où on lavait le linge ! Fraîchement restauré, cet ancien lieu de vie et de rencontres, véritable témoin de l'histoire locale Biotoise, voit son charme et ses qualités esthétiques désormais préservés. Rebaptisés à travers les temps, « hôtel des bavardages », « parloirs des femmes », « moulins à paroles » ou encore « chambre des députés », les lavoirs étaient en effet le siège d'une intense vie sociale, des lieux de rencontres incontournables pour les femmes du village qui pouvaient ainsi se réunir et échanger librement au rythme du dur labeur des lessives !

« Ces travaux engagés par les Services Techniques de la Ville sont d'autant plus symboliques, qu'ils participent à la préservation de notre mémoire et de notre identité locale », souligne Karine Giogli, Conseillère Municipale déléguée au Patrimoine. » « L'occa-

sion pour moi de saluer le professionnalisme des agents qui se sont investis sur ce formidable chantier de restauration », conclut l'élu.

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Biot

Nature du chantier : Divers piquetages des enduits instables et décollés de l'ensemble du lavoir. Ouverture des fissures, rebouchage au mortier élastomère et mise en place d'une bande toilée. Suppression des anciens tuyaux d'alimentation rouillés. Dépoussiérage et application d'enduit en plusieurs couches à base de chaux et sika (résine synthétique étanche). Réalisation d'un enduit de finition couleur à base de chaux sur l'ensemble du lavoir.

Durée du chantier : 5 jours

Coût total : 1854€ TTC

CONNAISSEZ-VOUS LES 4 PRINCIPALES ZONES COMMERCIALES DE BIOT ?



SAINT PHILIPPE

Au cœur de Sophia-Antipolis, en face du Golf, outre le supermarché, vous y trouverez tout type de commerces comme une boulangerie, des coiffeurs, un pressing, un tabac/presse, une banque, un magasin d'informatique, mais aussi des bars, des restaurants, une agence immobilière, ou encore des professions médicales... La Mairie annexe et la Police Municipale y ont aussi leurs locaux.

Le + : ouverts entre midi et deux, idéal pour les travailleurs de Sophia Antipolis. Une partie du stationnement est en zone bleue (1h30 max., avec disque bleu visible*).



BIOT 3000

Au pied du village, aux alentours des 4 verreries, plus de 30 commerces y sont réunis : supérette, primeur, boucher, boulanger, restaurant, pharmacie, fleuriste, toiletteur, vétérinaire, coiffeurs, esthéticiennes, spa, laboratoire d'analyse, opticien, auto-école, banque, agence immobilière, immatriculation auto, etc...
Le + : Sur la Route de la Mer, très fréquentée sur le trajet domicile-travail, arrêt très pratique pour les courses du quotidien.

LES MIGRANIER

Entre Biot 3000 et le Village, on y retrouve presse/tabac, primeur, boulangerie, boucher, restaurant et meubles de décoration.

Le + : Souvent ouverts le dimanche matin.



LE VILLAGE

Lieu idéal pour se restaurer, boire un verre, flâner et découvrir les musées, salles d'expositions, galeries, boutiques ou ateliers des nombreux artistes et artisans d'art : verriers, peintres, sculpteurs, bijoutiers joailliers, céramistes, maroquiniers, ... Découvrez les boutiques de prêt à porter, linge de table, meubles ou encore souvenirs. Coté plaisir, on y trouve aussi glacier, restaurants, salon de thé, caves à vin, boulanger, boucherie et bistrot bio. Côté pratique, pressing, supérette, fleuriste, coiffeur, salon d'esthétique, professions médicales et bien-être, mais aussi Mairie Principale, agence postale communale, médiathèque, banques et agences immobilières.

Le + : allier courses et plaisir dans un cadre historique et pittoresque*



L'association des commerçants

La CAPL est ouverte à tous les Commerçants, Artisans et Professions Libérales de Biot. L'association soutenue par la Ville de Biot s'emploie à dynamiser le village, principalement avec Les Nocturnes d'Art de Biot, dont le succès a dépassé toutes les espérances en termes de fréquentation et de qualité : tous les jeudis soirs de juillet et août depuis 3 ans, on y trouve galerie en plein air, démonstrations de métiers d'art, groupes de musique, ateliers pour enfants, danse, spectacles, défilés de mode, food truck, transport en tuk tuk etc ...

+ d'infos auprès du Président Pierre Ortola : 04 93 65 17 26 ou sur le Facebook : Biot News.

Bon à savoir :

L'association La Créative (place de l'église), avec le concours de la CCI, travaille actuellement sur le projet d'une fédération afin de mener des actions communes sur les différents points d'attractivité commerciale de Biot.

*Les zones bleues facilitent le stationnement et le limitent à 1h30. Demandez votre disque bleu auprès de l'Office de Tourisme et de la police municipale.

Qu'est-ce qu'on mange ?

LES FOOD TRUCKS S'INSTALLENT À BIOT

Dans le prolongement du Festival écocitoyen *Souffleurs d'Avenir*, la Ville accueille désormais 5 Food Trucks choisis pour leurs qualités nutritionnelles conformes aux nouvelles attitudes à adopter face à l'alimentation. Présentation.



LES FARCIS DE SOPHIE : Food truck écologique aux saveurs du terroir basé sur le concept du farci que ce soit les légumes mais aussi les fruits et les pâtisseries. Cuisine maison et de saison faisant appel aux producteurs locaux.
Contact : Facebook Les Farcis de Sophie - 06 62 94 45 41

JUST VEGAN : Une cuisine 100 % biologique et Végan, locale et de saison, utilisant des emballages biodégradables. Découvrez les bons burgers au pain fait maison, les frites, les salades, les petits cakes et les desserts gourmands à souhait. Menu sans gluten.
Contact : Facebook Just Vegan - 06 51 14 53 44 - just-vegan.fr

RAMEN TA FAIM : 2 passionnés de cuisine japonaise, de mangas et de pâtes, vous proposent une street food savoureuse et gourmande mêlant tradition et popularité. 3 bases au choix : Ramen (pâtes et bouillon), Bento Box (riz) et Yakisoba (pâtes) à agrémenter des ingrédients de votre choix comme porc, bœuf, légumes sautés, crevettes poulet... Entrées, boissons et desserts japonais à découvrir. Produits frais et concept écoresponsable.
Contact : Facebook Ramen ta faim - 07 82 43 21 04 - ramentafaim.fr

LILI ET LE VEGABON : Écologiste et chef de cuisine, les menus sont inspirés de la tradition culinaire italienne revisitée en clé végétarienne, végétalienne ou sans gluten, parsemé de touches arabes ou indiennes. Produits bio, locaux, fairtrade et cruelty-free. Soutien aux petits producteurs et aux traditions culinaires locales. Lili est coach de formation, alors venez aussi chercher quelques bons conseils nutrition !
Contact : Facebook Lili et le Vegabon - 06 12 27 87 98 - lillietvegabon.com

Parking Complexe Sportif - De 10h à 16h

Lundi : "The juice box" :
Mardi : "Just Végan" :
Mercredi : "Les farcis de Sophie"
Jeudi : "Just Végan"

Parking Fontanette - De 10h à 17h

Mardi "Ramen ta faim"
Mercredi "Lili et le Vegabon"
Jeudi "The juice box"
Vendredi "Ramen ta faim"

Carrefour Éganaude (Dojo) - De 10h à 16h

Lundi "Just Végan"
Mardi "The juice box"
Mercredi "Ramen ta faim"
Jeudi "Les farcis de Sophie"

Retrouvez le planning sur biot.fr. Nous vous conseillons de suivre les Facebook des Food Trucks ou leur site web pour connaître les plats du jour et vous assurer de leur présence à l'emplacement et l'heure prévus.



Un été au centre ados



“ Encore pleins d’activités que je n’arrive pas à faire avec mes parents : sorties et activités sur le centre. J’adore venir vous voir. C’est vraiment génial. Jade ”



“ Ce qui est bien au centre ados, c’est que l’on fait plein d’activités, on peut avoir aussi des temps libres et on s’amuse. Lucille ”

“ Les animateurs sont tous super sympas. J’adore le centre ados car on fait des sorties de ouf !!! Ambre ”



“ C’était le meilleur été du monde. Je vous aime ! Lola ”



“ Le service parfait, animateurs parfaits et on peut bien s’amuser : excellent !!! Darius ”

“ J’ai passé un super été avec vous. Merci aux anims, vous déchirez, de la bombe, je vous aime !!!! Anouk ”



“ Je voulais vous remercier pour ces magnifiques vacances. C’est la première fois que je viens, je me suis éclatée !! Lana ”

Educazoom

Cette année encore, les équipes des accueils de loisirs enfants et ados ont accueillis les familles des jeunes inscrits de la période estivale. Le but : favoriser le lien avec les familles et mettre en lumière les activités effectuées. Au programme la projection - très attendue - du film des vacances !

Visualisez la vidéo sur www.biot.fr ou sur youtube en tapant Ville de Biot

Inscriptions pour les vacances de Février 2018, sur votre espace Famille www.biot.fr.

- Séjours hiver ados / Vaujany : inscriptions du 08/01 au 14/01/2018.
- Accueil de loisirs enfants et ados : inscriptions du 22/01 au 28/01/2018.



Dans le cadre du projet pédagogique du Centre Ados, mené par Anne Dumas Miton, le service communication de la Ville a reçu, le temps d'un après-midi, 8 jeunes désireux de connaître le métier de rédacteur du *Biot Infos*. Après une rapide formation, nous leur avons laissé la plume afin d'écrire la rubrique « *Texto* » (page précédentes). Découvrons leurs articles et témoignages.



8 jeunes au service communication

Nous avons eu la chance d'aller dans les locaux du service communication. Il y avait Stéphanie, Magali et Eve qui nous ont consacré du temps pour nous expliquer leur métier et la création du *Biot Infos*.

C'est un trimestriel, distribué à tous les biotois afin de les informer de divers événements et actualités de la ville. Il est tiré à environ 8 000 exemplaires et distribué dans toutes les boîtes aux lettres : particuliers et commerçants.

Dans le service, il y a 5 personnes pour mettre en place ce magazine :

- Stéphanie : elle organise le choix des articles et les rédige, aidée par Eve et Natacha.

- Nicolas : il se déplace pour prendre des photos et met le magazine sur le site internet de la Ville.

- Magali : elle s'occupe de la mise en page grâce au logiciel « Indesign ».

- Eve : elle rédige et partage le *Biot Infos* sur Facebook et Twitter.

- La directrice, Natacha : elle rédige, relit et valide les articles.

Pour un bon article, il faut :

- se mettre à la place du lecteur,

- un titre qui parle à tous avec des mots simples,

- un équilibre entre photos et textes.

Il y a un très gros travail de rédaction mais aussi de mise en page qui demande du temps. Il faut faire attention à tout : choix des photos, taille de texte...

« Moi je pensais que c'était M^{me} le Maire qui écrivait tous les articles (Elliot.M) »

« Tous les trimestres pour le magazine, c'est long ! Il y en a que 4 dans l'année. Ce serait bien tous les deux mois ! (Elliot.M) »

« C'est bien mais il faut aimer faire ce métier (Roman.S) »

« Je me rends compte que les cours de Français c'est important pour le métier de rédacteur (Matthieu.G) »

« Difficile, beaucoup de temps sur les ordinateurs (Baptiste.R) »

FOCUS

ÉTAT DES LIEUX SUR L'ENTRETIEN DE LA BRAGUE RÉALISÉ PAR LE SIAQUEBA

Cédric Cheneval, chargé de mission « eau et milieux aquatiques » au SIAQUEBA fait le point sur la situation.

QUAND ET COMMENT SONT ENTRETENUES LES BERGES DE LA BRAGUE ?

Le SIAQUEBA* assure l'entretien de la végétation sur les berges de la Brague depuis près de 30 ans. Les interventions sont définies selon un programme pluriannuel garantissant une gestion cohérente et équilibrée de la ripisylve et des milieux aquatiques. Suite aux événements d'octobre 2015, un nouveau plan de gestion a été élaboré intégrant ce retour d'expérience. La Déclaration d'Intérêt Général associée est en cours de renouvellement et une enquête publique sera prochainement diligentée par le préfet.

Concrètement, le SIAQUEBA procède au débroussaillage des cannes de Provence et à l'abattage préventif des arbres susceptibles de provoquer des embâcles. L'entretien des cours d'eau reste néanmoins un devoir du propriétaire riverain.

Au lendemain de la crue d'octobre 2015, le SIAQUEBA a entrepris la remise en état de la Brague en investissant plus de 750 000€. Quinze jours après la catastrophe, les axes hydrauliques étaient restaurés. Il a fallu près de cinq mois pour retirer l'intégralité des embâcles dans la Brague, la Valmasque et la Bouillide.

POURQUOI LES ALGUES SE SONT DÉVELOPPÉES ET QUELLES SONT LES ACTIONS À ENTREPRENDRE ?

Cette année, le développement algal de la Brague est très abondant. Il résulte de l'éclaircissement important du lit, faute de l'absence de ripisylve arrachée et déstructurée par la crue d'octobre 2015. Par ailleurs, la sécheresse a considérablement réduit le débit de la Brague et a contribué à ce phénomène. Certains tronçons se sont totalement asséchés.

Nos analyses d'eau et notre concertation avec les gestionnaires des stations d'épuration confirment qu'il n'y a aucune concentration anormale de nitrates ni de phosphates. Ce phénomène est naturel et n'entraîne aucune gestion particulière.



POURQUOI RESTE-T-IL TOUJOURS DE L'HERBE SUR LES BERGES DE LA BRAGUE ET EST-CE PROBLÉMATIQUE ?

La conservation de la strate herbacée sur les berges est un enjeu de gestion. Elle apporte une protection mécanique lors des crues et sert d'habitat à la faune sauvage. Les berges sont des milieux naturels et n'ont pas vocation à être entretenus tel un gazon. En période de crue, l'herbe se couche et n'est pas un frein à l'écoulement en rapport à la force des eaux.



* Syndicat Intercommunal de l'Amélioration de la Qualité des Eaux de la Brague et de ses Affluents

² Ensemble de la végétation présente sur les rives d'un cours d'eau

SOCIÉTÉ



Finale départementale de la Prévention routière

NOS DEUX CHAMPIONS ONT BRILLAMMENT REPRÉSENTÉ LA VILLE

Pour la finale Départementale du concours de la Prévention Routière, 50 enfants - dont 2 biotois - ont été sélectionnés parmi les 12 000 élèves de CM2 du Département.

Bravo à **Matéo Purgato** de l'école Saint Roch, qui s'est classé 9^{ème} (Théorie : 29/40 - Pratique : 57/60) ;

Et **Toma Compagnon-Clary** de l'école Moulin neuf (Théorie : 26/40 - Pratique : 50/60).

Les 2 biotois ont été récompensés en la présence du représentant du Préfet chargé de la Sécurité routière, du Directeur de la Prévention routière, du Maire de St Laurent-du-Var et des sponsors.

Matéo Purgato et Toma Compagnon-Clary entourés d'Eric Ghuibert et Nicolas Gomez de la Police Municipale.



La réunion de lancement de l'opération Objectif Zéro Déchet s'est tenue à Biot le 16 septembre dernier, en présence de Madame le Maire. Les participants se sont vus remettre un kit de démarrage ainsi que de précieux conseils pour débiter leur nouvelle vie ZéroWaster. L'événement était animé par UNIVALOM et l'association Vie Initiative Environnement, en présence des élus locaux. 32 familles biotoises, recrutées lors du festival écocitoyen « Souffleurs d'Avenir », se sont lancées dans l'aventure !

LANCEMENT DE L'OPÉRATION OBJECTIF ZÉRO DÉCHET À BIOT

UNIVALOM, aux côtés de la Ville de Biot, s'engage auprès de 32 familles biotoises. Chaque foyer sélectionné prend des mesures concrètes pour réduire la quantité de ses déchets. C'est un pas de plus dans cette démarche !

UNIVALOM et Biot agissent continuellement dans une dynamique de réutilisation, de valorisation et de réduction des déchets. Le syndicat s'associe à V.I.E (Vie Initiative Environnement) dans ce programme qui vise à modifier les habitudes de consommation des familles. L'opération va durer six mois et aborde tous les gestes qui jalonnent notre quotidien. Des pratiques simples sont mises en place pour diminuer la quantité de déchets : compostage des épluchures, achat de produits en vrac ... Des gestes qui deviennent le lot quotidien des 53 familles biotoises et villeneuvoises sélectionnées pour relever ce défi. Ce programme comprend des ateliers

pratiques et des séances d'échanges qui permettront d'encadrer et d'accompagner les familles dans leur démarche.

Raymond Rudio, Conseiller Municipal délégué à la Réduction et de la Valorisation des Déchets, UNIVALOM et VIE ont demandé le soutien des commerçants biotois à cette démarche. Un défi auquel ils ont voulu contribuer en apposant l'autocollant « ici on accueille les clients zéro déchet » pour encourager les familles à faire leurs courses avec leurs propres contenants et non avec des emballages jetables.

• Consultez les 10 gestes zéro déchet et le planning des actions des familles sélectionnées en ligne : <http://www.biot.fr/univalom-biot-son-operation-objectif-zero-dechet/>

Rappel des actions menées récemment à Biot (non exhaustif) :

- Implantation de colonnes pour le tri du verre et pérennisation de la collecte du verre auprès des restaurateurs
- Installation de 12 sites de compostage collectif, bientôt le 13^{ème}
- Solution de broyage paillage des déchets verts à domicile
- Solution alternative d'hippodébroussaillement
- Nettoyages de Printemps et d'Automne
- Décorations de Noël recyclables (sapin floqués avec du coton)
- Accueil et développement d'une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), du Repair' Café et d'une Give Box
- Usage d'éco cups réutilisables plutôt que de gobelets jetables pour servir à boire

NETTOYAGE D'AUTOMNE

Le Nettoyage d'Automne s'est déroulé samedi 16 septembre 2017. Une excellente édition ! Merci à tous les bénévoles présents : aux familles, aux élus, aux Services Techniques et à la délégation de membres du Tennis Club de Biot !

« Bonne nouvelle, il y a moins de déchets qu'avant ! À confirmer lors de la prochaine édition, au printemps 2018 ! » Raymond Rudio, Conseiller Municipal, délégué à la Réduction et de la Valorisation des Déchets



11^{ÈME} OLYMPIADES INTERNATIONALES DE GEOSCIENCES



Après le Japon, c'est Sophia Antipolis qui a accueilli cette année la 11^{ème} édition des Olympiades Internationales de Géosciences. Du 22 au 29 août, des lycéens de 29 pays différents se

sont affrontés dans cette compétition comprenant quatre disciplines : la géologie, la météorologie, les sciences de l'environnement et l'astronomie. Coordonné par une structure de



l'Éducation nationale vouée à la promotion de l'enseignement et des vocations scientifiques, Sciences à l'école, la participation française à ces rencontres internationales fut de haut niveau avec **une préparation pédagogique et logistique**. Chaque pays établit une délégation nationale composée de **4 lycéens sélectionnés en France sur plus de 882 candidats de 70 lycées**.

La compétition se jouait sur des épreuves écrites de 3 heures, puis sur trois épreuves pratiques en astronomie, météorologie et géologie. L'occasion pour les candidats de découvrir les richesses du territoire azuréen tout en développant les échanges internationaux autour des géosciences. Découvrez le palmarès : www.eduscol.education.fr



L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE SORTIE AU FORT DE LA LIGNE MAGINOT

"Se souvenir que combattre pour la liberté est un devoir"

Comme surgit du flanc de la colline au sud du village de Sainte-Agnès, se dresse dans le roc : le fort militaire de la Ligne Maginot. Construit dans les années trente, cet ouvrage était destiné à protéger la baie de Menton. Les adhérents de l'Amicale des Anciens Combattants de Biot et leurs conjoints s'y sont retrouvés le 10 juin dernier, afin de revivre l'histoire de la frontière franco-italienne dans les Alpes du Sud.

Au programme une visite guidée par l'historien guide du Fort. « *Ce fut une journée instructive, car c'est sur le terrain où nos aînés ont combattu que l'on se rend compte des épreuves et des sacrifices accomplis au péril de leurs vies, pour nous donner la liberté* », souligne André Fortuné, Président de l'Amicale des Anciens Combattants. « *Cette visite a été pour nous une façon de leurs rendre hommage et de se rappeler le devoir de mémoire* », poursuit-il.

Une sortie festive rythmée par les chants et les danses, les a ensuite réunis. Autour d'un apéritif champêtre offert par l'Amicale et d'une bonne table, les souvenirs d'hier ont été vivement commentés.

« *Au plaisir de se revoir aux prochaines cérémonies patriotiques* » conclut le Président.

LE CHALLENGE DE LA MOBILITÉ À BIOT

« A la Mairie de Biot, j'y vais autrement... qu'en voiture solo ! »

Circulation, pollution, stationnement, risques routiers, coût des transports... Autant de difficultés auxquelles notre territoire est confronté au quotidien. Ainsi, pour la 2^{ème} année consécutive, l'ADEME et le Sophia Club Entreprises a organisé le Challenge de la mobilité inter-entreprises de Sophia-Antipolis : le rendez-vous des entreprises qui agissent pour améliorer les déplacements de leurs salariés.

Jeudi 21 septembre 2017, les employés de la Mairie de Biot ont relevé le défi pour promouvoir l'ensemble des solutions de mobilité autres que la voiture en solo. Certains sont venus au travail à pied, à vélo, en bus, en car, d'autres ont choisi le covoiturage. Chacun a trouvé sa solution ! Une bonne idée pour prouver qu'ensemble nous pouvons faire mieux !

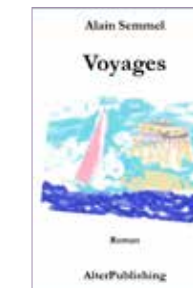


Castagnade
CHAUD, CHAUD... LES MARRONS CHAUDS !

Après une saison 2017 réussie et appréciée où l'Amicale Biotoise des Traditions rassemble, partage avec tous les biotois et amis de passage, la Castagnade se prépare !
« *Nous vous attendons nombreux, dimanche 12 novembre, pour déguster châtaignes et vin chaud* sur la Place de Gaulle, à partir de 15 heures. Vous pourrez chanter, danser avec la Banda d'au Païoun. Un après-midi de plaisir, de convivialité et d'amitié dont nous sommes toujours fiers* », s'enthousiasme la Présidente, Josette ROUX.

* Dégustation gratuite offerte par l'association.

2 ÉCRIVAINS BIOTOIS À DÉCOUVRIR

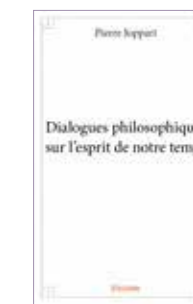


« Voyages » par Alain Semmel

Quatre amis partent d'Antibes pour rallier le Brésil en voilier. Sur sa route, le voilier rencontre le premier vaisseau spatial terrien qui s'apprête à s'envoler à la conquête d'une planète, pour y construire un nouveau monde, fraternel et libre. Le vaisseau partira sans son capitaine, Noé,

qui embarque sur le voilier. Au cours du voyage, l'équipage sera aux prises avec des pirates, puis des terroristes à la poursuite de Noé, ancien membre du Mossad, recherché par une mouvance d'Al-Qaïda dans le but de s'emparer du vaisseau spatial, et de le vendre à une puissance voulant dominer le monde... Edition AlterPublishing.

Alain Semmel, né en 1943, architecte de métier et passionné par les voyages en voilier, a siégé au conseil municipal de Biot pendant 24 ans en tant qu'adjoint au maire délégué à la culture. Les 13 années suivantes furent consacrées à Marineland lui permettant d'allier sa passion de la mer avec celle de son métier.



« Dialogues philosophiques sur l'esprit de notre temps » Par Pierre Joppart

Dialogues socratiques entre un philosophe imaginaire et son disciple sur quelques phénomènes de société.

« *L'auteur entreprend d'analyser certains archétypes de pensée de nos contemporains. Il les retourne dans tous les sens*

pour en montrer, avec une grande clairvoyance, les ramifications cachées. Cela devient au fil des pages un jeu sarcastique et moqueur dont on sort apaisé et libéré ». Edition Edilivre.

Pierre Joppart est né en 1938 à Bruxelles et réside sur Biot. Il a fait des études de médecine et s'est spécialisé en psychiatrie. Sa pratique (institutionnelle et privée) est variée. Il est spécialiste en méthodes classiques (approche clinique, traitements pharmacologiques) et plus particulièrement dans le domaine des addictions.



RAPPEL DES MESURES DE PRÉVENTION

LES SIRÈNES

UN SYSTÈME D'ALERTE RADIOCOMMANDÉ ET SOLAIRE

Le dispositif des sirènes d'alerte est équipé d'un système de mise en marche hertzien et ne dépend plus du réseau téléphonique (plus de risque de mise hors service). Radiocommandées et solaires, les sirènes permettent en cas de risques, une commande à distance du déclenchement de l'alerte. **Les essais des sirènes se déroulent le premier mercredi de chaque mois à midi avec un signal dit « d'essai ».**

LES BONS RÉFLEXES



SIGNAL D'ESSAI MENSUEL

Attention ! Ne pas confondre le signal d'alerte réelle avec le signal d'essai mensuel de la sirène. Ce dernier se décrit comme suit :

- à 12 h : **une seule séquence de 1 minute et 41 secondes.** Le son est modulé, montant et descendant
- à 12 h10 : un son continu durant 30 secondes

EN CAS D'ALERTE (HORS ESSAI)

Signification : Danger imminent

Le signal consiste en **3 cycles d'1 minute et 41 secondes** séparés d'un silence de 5 secondes

DÈS QUE VOUS ENTENDEZ L'ALERTE



- Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche
- Fermez volets, portes et fenêtres et colmatez toutes les aérations, coupez les ventilations, climatiseurs et chauffage
- Libérez les lignes téléphoniques, sauf détresse vitale
- Informez-vous des consignes à suivre : télévision, radios : France Bleu Azur 103.8 FM ou les grandes ondes comme France Inter, France Info permettant le maintien du captage de l'émission en cas de destruction de fréquence FM. En cas de défaillance du réseau d'électricité, utilisez une radio à piles, à batterie, solaire ou à alternateur (manivelle pour charger la batterie).
- Évitez les déplacements en voiture - à l'école vos enfants sont en sécurité
- S'abstenir de faire des flammes, de fumer
- Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation.



LA FIN DE L'ALERTE

Elle est matérialisée par un signal continu de 30 secondes

>>>> ÉCOUTEZ LES DIFFÉRENTS SONS SUR WWW.BIOT.FR > SÉCURITÉ > PRÉVENTION DES RISQUES > LES MOYENS D'ALERTE ET D'INFORMATION



LES MUSTANG'S RIDE VOUS ATTENDENT !

Venez danser sur les rythmes Country avec les « Mustang's Ride ». Les cours reprennent dans la salle polyvalente de l'école Saint Roch, les mercredis de 17h30 à 19h et les jeudis de 18h à 19h30. Bonne ambiance assurée !
+ d'infos auprès de Brigitte : 06 88 43 78 92

DANSE AFRICAINE

L'association Yenguetu propose des cours de danse africaine, le jeudi soir de 19h30 à 21h, à l'école du Moulin Neuf. Les cours sont très dynamiques, pour tous niveaux et accompagnés de musiciens. Ambiance et bonne humeur assurés !

Renseignements : 06 65 44 65 11 - yenguetu.biot@yahoo.fr



Danse & Mouvement ASSOCIER LE YOGA À LA DANSE

L'association propose un atelier d'expression corporelle basé sur un concept danse yoga qui allie force du rythme, énergie de la pulsation, ancrage au sol mais aussi lenteur et intériorité. La rencontre avec le yoga apporte de la présence à soi et de l'émotion au mouvement qui s'exprime alors de façon harmonieuse et consciente : des chorégraphies simples puis plus élaborées, sur des musiques du monde, des rythmes latins ou africains. Pour parfaire l'alchimie, certaines postures de yoga seront dansées et adaptées aux possibilités de chacune.

Ecole Moulin Neuf : 19h30 - 20h15 (Public féminin)
+ d'infos : www.danse-mouvement.com - Sylvie Salmon : 06 86 52 34 36 - sylvie.salmon@gmail.com



Ananda Yoga PRENDRE DU BON TEMPS

Je lâche prise, je respire, je m'étire, je me recentre, je me libère, je suis en pleine forme !
Reprise des cours de Hatha Yoga relaxation et méditation par Magali Albérato Morali :
EAC : Lundi vendredi 12h30-13h45 - Mardi 10h-11h15. Salle Gilardi : Mercredi 18h-19h15.
Un samedi par mois, stage à thème en plein air ou en salle : marche en pleine conscience, développer la confiance en soi, être en accord avec ses valeurs, lâcher prise...
Renseignements et inscriptions : 06 83 81 10 01.



La Croix Rouge

fête les 20 ans de son antenne locale

L'Unité locale de la Croix Rouge de Biot VSA Pays de la Brague, créée par Monsieur Ammoniaud, fête ses 20 ans **samedi 14 octobre, Place de Gaulle à Biot**. Venez à la « Vestiboutique », ouverte toute la journée et découvrez les stands de « Mon combat contre la leucémie » avec dédicace de livres par l'auteur, de l'EFS (Etablissement Français du Sang) et de « France Adot06 », don d'organes.

AU PROGRAMME :

10h30 : arrivée des secouristes en tenue

11h : gestes de premiers secours par les enfants des écoles

11h30 : remises des diplômes

12h : apéritif, ambiance musicale par le groupe Adlib

15 h : tirage de la tombola.

Venez passer une belle journée auprès de nos bénévoles tout en alliant apprentissage, générosité et convivialité.

BIOT

la créative



TABLES SAGES... TABLES FOLLES

Exposition du Musée d'Histoire et de la Céramique Biotoise du 7 octobre 2017 au 11 mars 2018.

Qui n'a jamais eu envie de donner libre cours à son imagination, à sa folie pour décorer sa table ?

Recevoir et étonner ses invités, grandes tables prestigieuses, tables étonnantes par leur sagesse, l'art de la table est un véritable art de vivre, une invitation aux plaisirs gastronomiques et au partage.

Selon le lieu où elle est dressée, la table se personnalise, elle valorise le design, les formes, les couleurs, les thèmes et la vaisselle, pour créer une ambiance étonnante et créative jusqu'à refléter la personnalité des

convives. En dressant sa table, l'hôte est un créateur qui va, au premier regard, susciter les papilles et l'imagination gustative, quelle belle entrée en matière pour les gourmets ! Installés à Biot depuis le début des années 60, Claude Peltier et Jean-Paul van Lith font partie des créateurs parmi les plus importants des arts décoratifs français. Ils conçoivent et réalisent dans leurs ateliers biotois, de nombreux modèles pour les arts de la table, l'orfèvrerie, la parfumerie. Nombre de ces modèles, créés pour les plus grands orfèvres,

les plus célèbres couturiers, les maisons de luxe comme Christofle, Cartier ou même le Palais de l'Elysées, et vendus dans le monde entier, seront présentés au public au musée cet automne.

Ces pièces de cristal, ces assiettes en porcelaine, ces couverts en argent et autres objets précieux des arts de la table qui ont fait la renommée de ces maisons de prestige seront mis en scène sur des tables dressées de multiples façons, de la plus simple à la plus éblouissante, l'une de ces tables provenant du créateur Nicolas Thévenin.

PROGRAMMATION CULTURELLE DU MUSÉE

• **Conférences, organisées à 15h30 à la Médiathèque de Biot**

- Samedi 21 octobre : "Des estampes Japonaises à la modernité qui s'invente", par Catherine de Buzon.

- Samedi 9 décembre : « L'histoire de Biot, Vallauris », par Jean-Paul Van Lith

• **Sorties culturelles :**
- Jeudi 19 octobre : Citadelle de Villefranche, visite de la Chapelle Cocteau et des musées Roux, Goetz Boumeester et Volti

URGENT : APPEL À BÉNÉVOLES Coup de pouce pour Coup de pouce

L'association *Coup de Pouce*, aide les enfants à faire leurs devoirs, le soir après l'école. Malheureusement pour cette rentrée 2017/2018, faute de bénévoles permanents, l'activité est, à ce jour, suspendue (sauf pour les lycéens). Vous souhaitez aider ? Contactez l'association au plus vite au 06 23 76 36 36 ou 06 21 80 20 84. Signalez-vous par mail à coupdepouce06biot@gmail.com.

Le cadeau de Jacqueline Coestier aux enfants de Coup de Pouce

Il y a quelques mois, décédait Jacqueline, bénévole de l'association. Lors de ses obsèques, sa famille a souhaité organiser une cagnotte pour que l'argent récolté aille à l'association en vue d'offrir une journée détente et sourire aux enfants. Promesse tenue ! 20 enfants ont pu passer une fabuleuse journée à Marineland et Aquasplash, repas inclus ! Quelle belle initiative, si généreuse et à l'image de Jacqueline.



MUSEOMIX

PEOPLE MAKE MUSEUMS

Bientôt **AU MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER**
 Évènement annuel et international, Museomix investira le musée national Fernand Léger,
 les **10, 11 et 12 novembre 2017**.



Un bouillonnement créatif pour imaginer le musée de demain
 Organisé chaque année à l'automne et à travers le monde, Museomix est un marathon créatif qui a pour objectif de renouveler notre relation au musée, de le rendre plus vivant et interactif. Pendant trois jours, il réunit des spécialistes de différents horizons prêts à vivre l'aventure de l'immersion totale au sein des collections et des espaces du musée. Trois jours de challenge à l'issue duquel les visiteurs seront invités à expérimenter **des dispositifs innovants de médiation numérique**.

Une communauté de passionnés d'art et de culture
 Placés sous l'œil bienveillant des équipes du musée et sous le regard amusé des visiteurs, **42 museomixeurs seront répartis en 6 équipes** autour de 7 postes définis : communicant, expert en contenu, graphiste, fabricant, médiateur, développeur et facilitateur. Ne se connaissant pas au préalable, ils devront **mettre en commun leurs idées et leurs compétences complémentaires** pour imaginer et réaliser en un temps record des prototypes de visite inédits !



(1) Apéromix au Musée International de la Parfumerie, 2016.
 (2) Les museomixeurs échangeant au sujet de leur prototype au Musée International de la Parfumerie, 2016.
 (3) Une museomixeuse expliquant son projet, 2016.



De Biot... à Mexico !

Cette année, Museomix se déroulera simultanément dans 14 musées, 13 villes et 7 pays (France, Italie, Espagne, Autriche, Suisse, Belgique, Mexique). Pendant 3 jours et 2 nuits, de part et d'autre de l'océan, les musées seront remixés selon un déroulé commun :

Vendredi matin : découverte des musées et pitch des projets

Samedi : conception et réalisation des prototypes

Dimanche, à partir de 16h : expérimentation par le public des prototypes créés.



(2)



L'aventure Museomix vous tente ?

Il existe plusieurs manières de participer à Museomix.

Candidatez ! Le recrutement des futurs museomixeurs est ouvert jusqu'au 30 septembre en se connectant au site www.museomix.org

Aidez ! La logistique étant fondamentale pour la réalisation de ce marathon créatif, toute contribution est la bienvenue pour apporter des compétences techniques ainsi que des solutions en prêt de matériel, nourriture et hébergement.

Venez voir ! Durant les trois jours, le musée ouvrira grand ses portes afin que chacun puisse profiter de l'effervescence et des valeurs d'innovation et de partage produites par Museomix.

L'association Museomix Azur qui pilote l'évènement sur la Côte d'Azur, organise également des apéritifs Museomix permettant dans un cadre convivial, de s'informer sur le projet et de participer à sa mise en œuvre au sein du musée national Fernand Léger.

Organisé par
MUSEOMIX AZUR

PLUS D'INFOS SUR :

www.museomix.org
 > **Contacts Museomix Azur**
contact@museomixazur.fr
facebook.com/museomixazur - twitter.com/museomix06

LA FIN D'ANNÉE AU MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

PROLONGATION DE L'EXPOSITION VIS-À-VIS : FERNAND LÉGER ET SES AMIS

> Jusqu'au 20 novembre 2017

Grâce au prêt exceptionnel de chefs-d'œuvre du Musée national d'Art moderne - Centre Georges Pompidou, Paris et de la fondation Maeght, l'exposition propose, à travers un parcours dans les collections du musée, un dialogue inédit entre les tableaux de Fernand Léger et les œuvres de ses amis, peintres et sculpteurs de son temps.

Il se murmure...

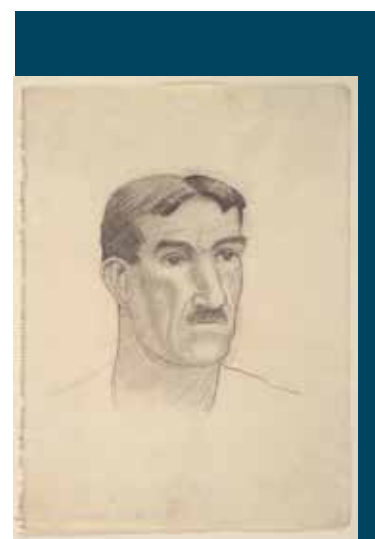
Cette exposition fera l'objet, au printemps 2018, d'un second volet approfondissant les liens du créateur avec les artistes de son temps.

DESSINS INÉDITS DE LA COLLECTION > 2 décembre 2017 - 26 mars 2018

À l'hiver 2017, des dessins rares, voire inédits, conservés dans les collections du musée national Fernand Léger, feront l'objet d'une exposition-dossier qui évoquera la relation que le peintre entretient avec la pratique du dessin : portraits de ses proches et amis, ou esquisses préparatoires pour des compositions plus vastes, livrent une nouvelle dimension, plus personnelle et plus intime, de l'univers du peintre.

Il se murmure...

Mais que nous prépare le Musée national Fernand Léger pour 2018 ? Nous vous donnons un indice... « *Allez au cirque. Rien n'est aussi rond que le cirque (...)* » - Fernand Léger. Mais chuuuuu, c'est encore en préparation...



Fernand Léger, Autoportrait, mine de plomb, vélin, vers 1930
 © RMN-Grand Palais (musée Fernand Léger) / Gérard Blot
 © ADAGP, Paris, 2017

UNE NOUVELLE VAGUE D'ART CONTEMPORAIN S'INSTALLE À BIOT



Holly Springham (alias : Seaholly) est une artiste contemporaine d'art textile très audacieuse, qui utilise les méthodes traditionnelles d'impression à la main et peint directement sur le tissu. Son travail est graphique et osé, sur large format et les pièces sont uniques. Diplômée en design textile à

Edimbourg, c'est surtout son passé de chef hôtesse sur un voilier de 50 mètres et ses nombreux voyages qui ont fait d'elle une véritable artiste accomplie.

Au cœur du village de Biot, son atelier, plein de charme, unique et lumineux, abrite un ancien moulin à huile monumental, vieux

de deux cents ans. Un lieu exceptionnel alliant ancien et modernité.

Holly a déjà une clientèle d'architecte, d'hôteliers, de gérants de boutiques Parisiennes, voire d'acheteurs privés français et internationaux, mais aujourd'hui elle souhaite rendre accessible son travail au plus grand nombre. « Grâce à ma sœur, couturière en Ecosse, je décline aussi mon art sur des accessoires comme des tabliers, des sacs, des trousses de toilettes, ou encore des housses de coussins à tout petits prix... ».

« Je fais ce qui me passionne, mes œuvres me ressemblent et sont le produit de mes expériences et de mes rencontres autour du monde. J'essaie d'être authentique et de partager mon amour à travers mes toiles », dit-elle sans tourner autour du pot, avec ses larges sourires et son accent si charmant.

La galerie est ouverte aux visiteurs et accueillera expositions et vernissages tout au long de l'année. Allez jeter un coup d'œil, cela vaut le détour !

Atelier : 12 Rue Saint Sébastien - 06140 Biot - www.seaholly.fr

LA SCIENCE POUR TOUS

19h - Salle Paul Gilardi - Complexe Sportif Pierre Operto - 1 chemin des Combes - 06410 Biot.

• **Jeudi 26 octobre** : « un regard ethnographique sur l'islam au pakistan » par Paul Rollier, Biotois, Docteur en anthropologie sociale, diplômé d'hindi et d'ourdou, professeur adjoint d'études sud-asiatiques. Fondé il y a 70 ans et aujourd'hui 2^{ème} pays musulman au monde, le Pakistan est souvent dépeint comme un vivier du fanatisme islamiste. Loin des clichés médiatiques, et en nous appuyant sur un long travail de terrain, nous mettrons en lumière la diver-

sité des expressions religieuses et les grands débats qui animent la société pakistanaise contemporaine.
• **Jeudi 30 novembre** : « les grands mouvements de terrain dans les alpes-maritimes : une histoire liée aux changements climatiques depuis 10 000 ans » par Thomas Lebourg, enseignant chercheur, laboratoire Géozur de l'Observatoire de la Côte d'Azur. Les glissements gravitaires de grande ampleur apparaissent comme des phénomènes géo-

logiques complexes aux enjeux majeurs. Nous décrirons ces phénomènes sur le territoire du front subalpin méridional de la région PACA où nous avons recensé plus d'une vingtaine de glissements majeurs.
• **Jeudi 21 décembre** : « l'impact du vécu de nos aïeux sur notre cerveau » par Mélissa Farinelli, biotoise, dirigeante de la société E-Phy- Science, DEA de biochimie, elle a obtenu son doctorat en neurophysiologie, spécialiste de l'électrophysiologie neuronale. Le passé de nos ancêtres,

même ceux que nous n'avons jamais connus, a un impact sur l'expression de nos gènes. La présence de maux comme la dépression chez des individus de différentes générations dans la même famille questionne. Nous expliquerons où en sont connaissances et décrirons les espoirs de comprendre ces phénomènes.

Renseignements :
Tél. 04 93 65 78 00
tourisme@biot.fr - www.biot.fr

"IL ÉTAIT UNE FOIS BIOT"

LA VIE DU VILLAGE DE 1934 À NOS JOURS EN DVD



Le Club informatique de Biot vous présente le DVD « Il était une fois Biot » retraçant la vie du village de 1934 à nos jours. Il aura fallu 2 ans de travail pour que ce projet voit le jour. Christian Roux, Président du club, nous raconte comment ils ont réussi à trouver ces archives. « Nous avons souvent entendu parler du film avec Dary Colw tourné dans la calade, Le triporteur mais notre mémoire vivante, Guitte Leone,

nous a indiqué que Les misérables, Le roman d'un tricheur ou encore La lumière d'en face, ont aussi été tournés à Biot. Claude Pradelli et son oncle ont apporté leurs propres souvenirs et des documents exceptionnels sur la poterie du vieux Biot et la poterie Provençale. De son côté, Renée Francesci a collaboré avec Annie Peynet pour les archives de son papa. Martine Depetris, quant à elle, nous a fourni d'anciens films tournés par la famille du Dr Carpentier, à l'époque Maire de Biot. Enfin, tous les verriers et céramistes biotois ont accepté que nous filmions leurs superbes réalisations actuelles. Et n'oublions pas, Internet, notre indispensable allié ».

Regardez la bande annonce du film sur dropbox ou scannez le flashcode avec l'application Android ou Apple : <https://www.dropbox.com/s/v2n6xa1uwptj1lo/BA8.mp4?dl=0>

Bon à savoir
DVD vendu 10 € (participation aux frais, sans aucun but lucratif). Version Bluray possible sur demande auprès Christian Roux au 06 01 77 44 84 ou à ateliers-pratiques@clubinformatiquebiot.com



Venez numériser vos archives personnelles

Cette année, le club informatique s'est doté d'un matériel polyvalent de numérisation et de production de films de qualité professionnelle permettant aussi la restauration de films anciens. Venez aux ateliers du mardi apprendre à faire du montage et organiser vos propres numérisations personnelles. Redonnez vie à vos souvenirs

dormant la plupart sur VHS, minidv, HI8 ou Super8. La numérisation est gratuite pour les membres. Le mardi est aussi l'occasion de travailler sur de projets communs comme pour le film « Il était une fois Biot ». « Nous avons actuellement accès à de précieuses archives sur la vie artistique de Biot grâce à des artistes biotois de renommée internationale. Ces archives sont actuellement en cours de traitement. Horizon 2018, un nouveau film verra le jour... », annonce fièrement le Président. « Je précise, tout de même, que l'atelier du jeudi aborde toujours de sujets informatiques ».

+ d'infos :
www.clubinformatiquebiot.com
ou au 06 01 77 44 84
Club micro-informatique (associatif) : Mardi et Jeudi de 18h30-20h, foyer CCAS

LE CHANT DE BIOT

Edition 1952 (chanté par Verlor et Davril)

Tes vieux chemins charmants
Ont l'air de sortir d'une légende
Tes coteaux verdoyants
Sous les fleurs et les vignes s'étendent
Sur tes pierres est tracée
L'empreinte d'un passé
Fait de joie, de gloire et de souffrance
Mais tu gardes pourtant
Un cœur jeune et ardent
Mon joli p'tit village de Provence

Biot, Biot,
Si tu chantes et tu dances
Biot, Biot,
C'est que tu as la chance
D'avoir du soleil à foison
Sur ton front
Des guirlandes de mimosa
Dans tes bras
Des sources de vin succulent
Sur tes flancs

Et la mer qui danse pour toi
Biot, Biot,
Près de la Baie des Anges
Biot, Biot,
Tu fêtes tes vendanges
On est heureux
Sous ton beau ciel bleu
Biot, Biot

J'aime ton air pimpant
Sous l'éclat des fines céramiques
J'aime le charme franc
De tes fêtes aux coutumes antiques
Où filles et garçons
Vont danser sans façon
Sous les yeux attendris des grand-mères
J'aime tes oliviers
Symboles familiers
D'une paix bien heureuse et prospère

Biot, Biot
Si tu chantes et tu dances

Biot, Biot
C'est que tu as la chance
D'avoir du soleil à foison
Sur ton front
Des guirlandes de mimosa
Dans tes bras
Des sources de vin succulent
Sur tes flancs
Et la mer qui danse pour toi
Biot, Biot
Je t'aime, mon village
Biot, Biot
Je garde ton image
Avec ferveur
Au fond de mon cœur
Biot, Biot

Je t'aime, mon village
Biot, Biot
Je garde ton image
Avec ferveur
Au fond de mon cœur
Biot, Biot, Biot

LANCEMENT DES FESTIVITÉS DE NOËL DÈS LE 1^{ER} DÉCEMBRE

Dès décembre, les foyers se préparent pour les fêtes de fin d'année. La magie de Noël s'installe progressivement à Biot avec un programme d'animations riche pour toute la famille. Les festivités seront lancées le 1^{er} décembre par Guilaine Debras, Maire de Biot, avec le coup d'envoi des illuminations de Noël et l'ouverture du 1^{er} volet de Noël. Le village s'habillera d'un manteau blanc. Forêts de sapins, banquises... la féerie des fêtes de fin d'année sera au rendez-vous ! Tout au long du mois, le petit train de Noël circulera au cœur du village.

Des cabanes de gourmandises et sucreries raviront aussi bien les grands que les petits.

L'agenda de décembre

Tout au long du mois de décembre, le village de Biot s'anime aux couleurs de Noël.

1^{er} Décembre : Inauguration des Reflets et Volets de Noël

Samedi 16 et dimanche 17 décembre : Marché de Noël gourmand et artisanal

Il s'installera au village, l'occasion de venir flâner à Biot en découvrant des créations artisanales. Entrée libre.

Dimanche 17 décembre : Concert à l'église de Biot à 16h par la chorale *Fa Sol La*

23 Décembre

• **Spectacle de Noël à la Médiathèque de Biot à 15h et 17h :**

« *La petite fille aux cheveux d'or qui parlait aux oiseaux* » par Kamel Guennoun et Claire Menguy. Un conte musical dès 6-7 ans qui fera le bonheur des enfants. Sur inscription dès le 21 novembre au 04 92 19 76 04.

• **Le Père-Noël :** Il fera une halte à Biot avec sa calèche entre 14h à 18h, dans la rue Saint Sébastien.

Du 26 au 30 Décembre :

• La ferme pédagogique sera présente place de la Chapelle avec ses animaux et proposera des ateliers.

• De 14h à 17h : De nombreuses activités seront proposées comme des balades en poneys, des ateliers maquillage et sculpture sur ballons, des jeux en bois et des démonstrations de soufflé de verre...

Zoom sur les volets de Noël

Comme chaque année, les rues du village se transformeront en un calendrier de l'Avent géant. Découvrez les 24 paires de volets réalisés par les enfants des écoles de Biot. Ils s'ouvriront au fil des jours et formeront une exposition à ciel ouvert.



HALLOWEEN

Le 31 octobre 2017, venez fêter Halloween à Biot ! Déambulation, spectacle de feu, goûter pour les enfants... Une journée « monstrueuse » !

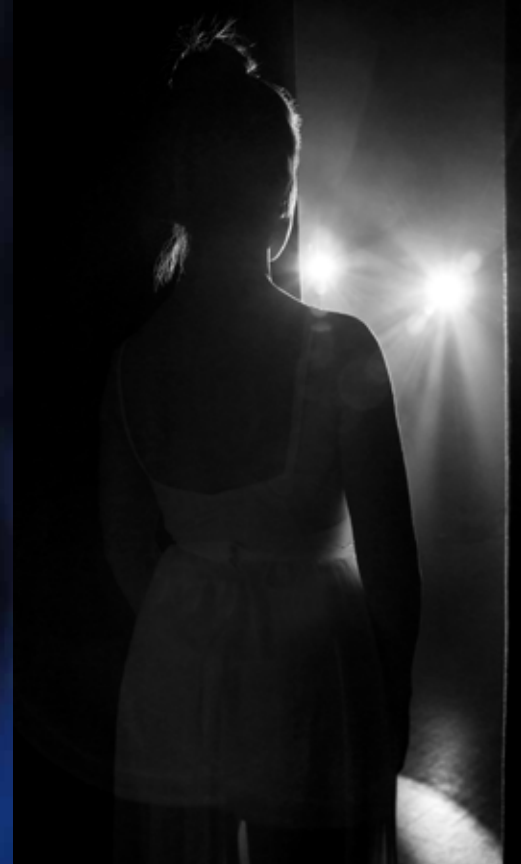
PROGRAMME :

- **16h30 :** Déambulation des Diablotins par la *Compagnie Soukha* de l'entrée du village jusqu'à la Place des Arcades

- **17h :** Goûter des monstres (pour enfants), offert par la Ville - Place des Arcades

- **18h :** Spectacle de feu par la *Compagnie Soukha* - Place de Gaulle

> En savoir plus sur la Compagnie Soukha : <http://www.compagnie-soukha.com/diablotins>



Mention spéciale à Yann Plançon

Dans le cadre des examens de fin de cycle organisés par la FECAM (Fédération des Écoles et Conservatoires des Alpes-Maritimes), Yann Plançon, élève en violoncelle de Guillermo Lefever a obtenu son diplôme de fin de 2^{ème} Cycle avec la note de 16/20 (1^{er} nommé) et mention TB. Félicitations à Yann et à son professeur.

LES MANIFESTATIONS DE L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

EXPOSITIONS

• **Du mercredi 4 au mercredi 18 octobre - Hall d'accueil EAC :** Exposition des classes enfants/adolescents de Peppe Cappello et Franco Favaro.

• **Vendredi 20 octobre à 18h - Salles d'expositions municipales :** Vernissage de l'exposition « Arrêt sur image » des classes d'arts plastiques de l'EAC jusqu'au 25 novembre. Ce thème offre le choix le plus large destiné à capter des situations temporaires, figées dans l'action d'un instant : un arrêt sur image. Association invitée : le Photo Club de Biot propose une exposition ayant pour thème : « Méditerranée ».

• **Du mercredi 15 novembre au mercredi 13 décembre - Hall d'accueil EAC :** Exposition des classes de sculpture et modelage de Peppe Cappello et de dessin de Véronique Kruch.

AUDITIONS & SPECTACLES

• **Samedi 14 octobre à 15h30 - Médiathèque de Biot :** Hommage à John Coltrane. Concert du groupe « Tu dances ? » et des élèves de la classe de saxophone de Jean Marc Baccarini.

• **Jeudi 30 novembre à 19h - Salle de Formation Musicale de l'EAC :** Audition des classes de musique.

• **Lundi 18 décembre 19h - Salle Gilardi :** Audition des élèves de musique.

• **Mardi 19 décembre à 18h et 19h30 - Salle Gilardi :** Spectacle de théâtre des élèves enfants à 18h, adolescents à 19h30.

• **Mercredi 20 décembre à 19h30 - Salle Gilardi :** Spectacle de danse jazz des élèves.

• **Jeudi 21 décembre à 19h - Salle de théâtre de l'EAC :** Spectacle de théâtre de la classe adultes.

LES ARTISTES BIOTOIS AU CHÂTEAU BEYCHEVELLE (MÉDOC)



5 verriers biotois au Château Beychevelle, l'une des plus belles propriétés du vignoble Bordelais ont exposé dans le cadre du Mécénart, jusqu'au 2 septembre 2017 : Jean-Paul van Lith, Ada Loumani, Antoine et Robert Pierini, Frédéric Van Overschelde. Cf. Article page 36 *Biot infos été 2017*.

L'Azur Gaelic Festival

MÊME LES IRLANDAIS N'EN REVIENNENT PAS ! ...
... MAIS ILS REVIENNENT QUAND MÊME !



« Incroyable ! » Joyce Paraic, capitaine Irlandais de Football Gaélique n'y croit toujours pas.... « Qui aurait cru que NOTRE sport national soit pratiqué sur la Côte D'Azur et qu'il y ait même un Festival en son honneur ! », s'étonne-t-il encore suite au match amical d'anthologie, joué fin août à Biot.

Lors de ce dernier match, les Azur Gaels ont pris leur revanche sur l'année précé-

dente en battant l'équipe irlandaise Wild Geese FC Dublin, 19 à 18. 1 partout ! Il va falloir jouer la belle, c'est une tradition. Prochain rendez-vous peut-être à Dublin cette fois ? Le pays du rosé contre celui de la bière, affaire à suivre vers février prochain.

En attendant, place au Festival biotois Fort du succès du 1^{er} Azur Gaelic Festival l'an dernier, cette année encore, le complexe sportif Pierre Operto va se parer

des couleurs irlandaises et s'imprégner de jeux gaéliques.

Au programme de la journée du 28 Octobre :

- Matches de football gaélique masculins et féminins
- Initiations au football gaélique pour le grand public
- Atelier hurling avec jeux et prix à gagner
- Démonstration de danse irlandaise
- Concert(s) de musique irlandaise
- Tombola, buvette

Ce Festival est parrainé par **Jimmy Deenihan**, ancien champion d'Irlande de football gaélique ayant remporté 5 médailles All-Ireland, ancien ministre au sein du gouvernement Irlandais... et désormais meilleur ami du club !

Venez nombreux découvrir ce sport surprenant mais tellement convivial et profitez de l'ambiance Irlandaise, si festive !

> + d'infos sur le programme sur www.azurgaels.com ou www.biot.fr

US Biot Football

UNE ÉQUIPE ÉDUCATIVE RENFORCÉE

Depuis fin août, les éducateurs ont repris le chemin des terrains. Parmi eux, plusieurs arrivées :

1) Bernard Cottalorda, ancien entraîneur général du FC Mougins, prend les rênes de l'équipe fanion avec l'objectif de monter au niveau supérieur en apportant son expérience.

2) Gilbert Conrath, ancien joueur professionnel, assure, avec Steve Weber le jeune gardien du club, l'entraînement des gardiens de buts, des jeunes aux séniors.

3) Retour de Benyebka Benmelouka dit « Bim », enfant de l'US Biot qui encadrera les U15.

4) Jean-Claude Cervera, de Juan-Les-Pins, encadre les U13.

5) Nadir Cherchab, ancien secrétaire général du club, passe désormais au terrain pour apporter son dynamisme à l'équipe U12.

À noter, l'implication de jeunes du club comme Clément Camara, Fabien Sabatier, Yanis et Karim Salem, qui démontre que, même si cela prend du

temps, le message des dirigeants de rendre à l'US Biot ce qui leur a été donné, porte ses fruits !

> + d'infos sur www.usbiot.fr/les-equipes/educateurs
Contact : 04 93 65 05 22
usbiot@wanadoo.fr

DATES À RETENIR

Stage multi-activités : du lundi 23 octobre au Vendredi 27 octobre

Loto du club : samedi 9 décembre 2017, complexe sportif Pierre Operto



Bernard Cottalorda



Gilbert Conrath

1^{ÈRE} ÉDITION DU FRENCH RIVIERA OPEN,

LE TOURNOI INTERNATIONAL DE TENNIS EN FAUTEUIL



La 1^{ère} édition du French Riviera Open a eu lieu fin Septembre à la Mouratoglou Tennis Academy à Biot. Ce tournoi international de tennis en fauteuil a rassemblé les meilleurs joueurs mondiaux de la discipline.

Parmi eux, le N°1 Mondial et Champion Paralympique **Gordon Reid** (GB), la N°2 Mondiale, Diede Groot (NED), le N°1 Mondial et multi-médaillé paralympique dans la catégorie Quad, **David Wagner** (USA). Côté

tricolore, étaient présents, la N°1 Française, **Charlotte Famin** et le Champion Paralympique en double aux Jeux de Rio, **Nicolas Peifer**. Au total, 40 joueurs se sont affrontés en simple ou en double.

Son directeur, **Michaël Jérémiasz**, Champion Paralympique en double aux Jeux de Pékin, ancien N°1 mondial et Porte Drapeau de l'Equipe de France Paralympique organise la première compétition internationale

paralympique. « Ce tournoi est aussi une formidable opportunité de faire la promotion du tennis en fauteuil, mais plus globalement d'encourager la pratique du sport pour tous et de contribuer à changer le regard que l'on porte sur le handicap », se réjouit-il.

« Accueillir un tournoi de tennis en fauteuil de si belle ampleur est non seulement une fierté pour moi mais c'est aussi l'occasion de rappeler à nos jeunes ce qui fait l'essence même du sport : l'effort, l'abnégation et tout simplement la volonté. Un formidable exemple qui doit nous inspirer » Patrick Mouratoglou, fondateur de la Mouratoglou Tennis Academy

Durant le tournoi, les écoles, collèges et lycées de la région PACA ont été invités à participer chaque matin à des ateliers de sensibilisation au handicap à travers notamment la pratique du tennis en fauteuil.

LE MOT D'ALAIN CHAVENON

Conseiller Municipal, délégué aux situations de Handicap

Quelle Fierté ! Quel rendez-vous ! Autant d'athlètes de haut niveau, réunis, ici, sur le sol biotois pour la première compétition internationale Paralympique et qui plus est, dans un lieu si prestigieux.

Depuis plus de 3 ans, la Ville de Biot a mis en place une politique suivie et des actions concrètes sur le handicap (équipement Ad'Ap, PAVE...) et nous ne pouvons que nous réjouir de l'organisation de ce tournoi.

Je suis très touché que des personnalités comme Patrick Mouratoglou et Mickael Jérémiasz aient mis à profit leur notoriété mondiale au service de la valorisation positive de l'Handisport. Ils offrent ainsi une vitrine d'exception qui donne du sens à nos actions. Nul doute que nous en tireront les bénéfices au niveau local, ne serait-ce qu'en terme de transmission des valeurs auprès de notre jeunesse !

Nous partageons la même vision du handicap et du sport alors encore une fois, Bravo et Merci pour cette initiative !



L'USSB, UN « CLUB FORMATEUR »

L'USSB est arrivé à un croisement de sa jeune histoire et sa priorité est d'être aujourd'hui « un club formateur ». Plusieurs formations peuvent être prises en charge.

La formation du joueur

Si le club se développe, c'est avec le soutien des villes de Biot et Valbonne, du Conseil Général et des sponsors. Mais aussi et surtout grâce à des entraîneurs expérimentés (Annick Lesteven, Yoann Debras, Guillaume Uner et Albert Sebag), ceux récemment diplômés (Florence et Eddy Bourdeau de l'Ecole de basket) ou ceux en formation (Ali Salim, niveau pré-national), sans oublier Jacek Chrosciewicz, Adrien Camatte, Clémentine Vincent, Romain Brahy, Johann Thomas, Alain Le Beguec. Tous portent l'ambition du club

en respectant des valeurs de solidarité, fair-play, assiduité et convivialité. L'ambition affichée pour la saison 2017-2018 : faire évoluer des équipes jeunes en championnat Elite, « à l'image des communes de Sophia Antipolis, Valbonne et Biot : jeunes et dynamiques ! »

La formation d'entraîneur : du sur-mesure de l'animateur initiateur au brevet d'Etat

« Notre programme est calibré pour atteindre des objectifs précis : à moyen terme, la labellisation de l'école de mini-basket et la création d'un centre de perfectionnement ».

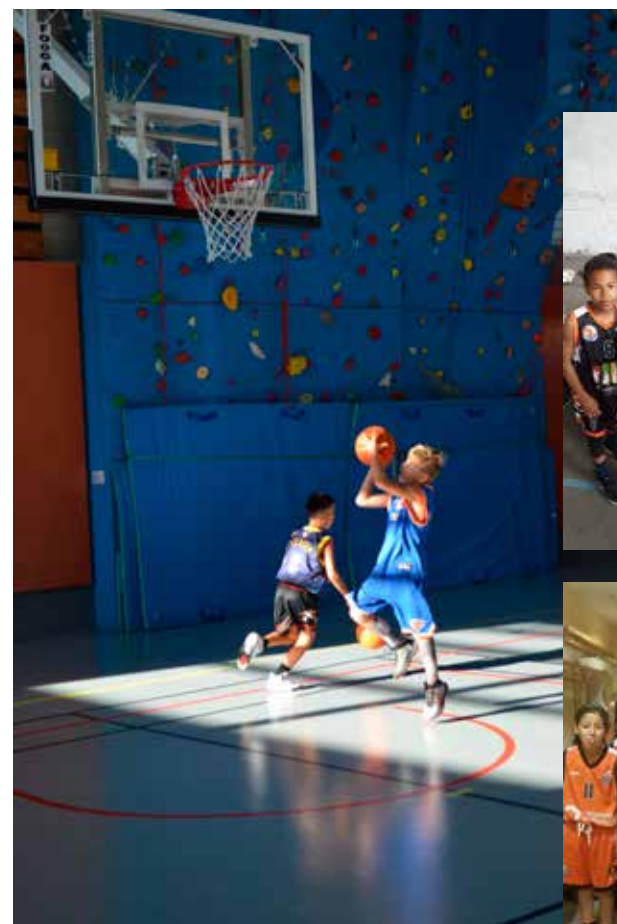
La formation d'arbitre et d'officiel de table de marque

Cette formation est destinée aux parents et

joueurs qui souhaitent s'investir dans la vie du club. « Si tu aimes le bruit des ballons quand tu entres dans la salle, celui des chaussures et du swish, les belles passes et beaux paniers, les entraînements, les matchs endiablés, le dépassement de soi, les émotions fortes, le tout dans le Respect du coach et de l'arbitre, mais aussi les nouvelles rencontres lors des sorties hors-club, alors toi aussi devient, comme nous : un(e) FOX ! C'est tout ça le basket à l'Ussb ! »

Prochain Stage basket : du 23 au 27 octobre au gymnase du lycée Simone Veil à Valbonne

Contact : ussb@sophiabasket.com / Tél. 06 63 18 21 62 / Facebook : ussbfox / Instagram : union_sportive_sophia_basket



LA PARITÉ À L'HONNEUR



Maud Simonin, la « Wonder Woman », finit - avec le sourire - l'ironwoman de Nice. 4 km à la nage, 180 km à vélo et 42 km à pied, le tout en un peu plus de 12h ! Certains membres du VSB n'ont que bien se tenir car dès le lendemain, elle était prête à recommencer... Guy Camatte, l'éternel, a encore fait parler le bitume. 1^{er} biotois à la Fausto Coppi à Cunéo, il fut déçu de la Mercatour Turini : parcours « trop court » (125 km - 3500 m de dénivelé positif) ! Il a une nouvelle fois participé à l'étape du Tour avec l'arrivée au mythique col de l'izoard et enfin, il frôle le record de participation (la 10^{ème} réussite consécutive) à la Vélo Marathon de l'Ardéchoise (290 km et + de 5 000 m de dénivelé).

Le Grand Prix des Verriers

Ce grand prix traditionnel à la Saint Julien se déroule autour du golf de Biot, avec un départ et une arrivée au village, et comme juge de paix, la calade ! Une centaine de participants ont pris le départ sur 2 courses (catégories 4/5 et 1/2/3). Les gagnants ont été récompensés par nos maîtres verriers (Verrerie du Val de Pome, Marcel Saba, Jérôme Chion, Robert et Antoine Pierini et d'autres...) et l'organisation fut, à l'unanimité saluée lors de l'apéritif de l'amitié. L'équipe du Président David Mancheron et de l'organisateur, Christophe Llabres vous donne rendez-vous pour l'édition 2018 !



RECORD DE FRÉQUENTATION BATTU POUR LES CONCOURS DE LA SAINT-JULIEN !



Le vendredi, le concours et l'atelier de précision ont été suivis par plus d'une trentaine de jeunes enfants. Le samedi, il manquait des terrains pour accueillir les équipes de triplettes. Le dimanche, 72 équipes se sont affrontées aux boules carrées. Bonne humeur et grosse ambiance dans les ruelles du village. « Il faudra fabriquer de nouvelles boules bleues et jaunes pour l'an prochain car là, ce fut juste ! » s'étonne encore Henri Calleri, Président de la BAB. Les parties endiablées de Vitou, ce jeu de cartes typique (et atypique!) de Biot, remis en mémoire lors de la fête patronale, ont aussi fait le plein de joueurs et de spectateurs. Le concours de belote, largement suivi, a fini

à 2h du matin. Bravo aux beloteurs ! Enfin le lundi, même en triplette mixte, il a fallu attendre son tour pour jouer sur un terrain libre ! La BAB remercie chaleureusement Michel, du Café de la Poste, qui a doté généreusement tous ces concours. Rendez-vous l'an prochain !

À NOTER

L'école de Boule pour les enfants a repris le samedi de 10h30 à 12 h ainsi que le perfectionnement des Féminines de 9h30 à 10h30, le samedi aussi. Inscription licence gratuite. Renseignements auprès de Gérard : 06 12 13 68 78

NOUVEAU À BIOT



EMILIES COOKIES

Ouverture septembre 2017
200 avenue de Roumanille - Espace Saint-Philippe - 06410 Biot
Lundi - Vendredi : 9h – 18h30 / Samedi : 10h - 18h30
paola@emiliescookies.com

DIDAUT CARTE GRISE

Professionnel ou particulier, quel que soit votre véhicule, Didaut Carte Grise vous simplifie les démarches d'immatriculation : carte grise, mais aussi changement de domicile, duplicata de carte grise (suite à une perte ou un vol), déclaration de vente, certificat de non gage, plaques d'immatriculation personnalisables.
495 route de la mer - ZC Biot 3000 - 06410 Biot
Tél. 04 92 93 89 08

RENOV AZUR PARTYCKI

Rénovation générale : maçonnerie, carrelage, mosaïque, marbre, pierre peinture.
07 83 99 60 53 - Renov.azur.partycki@hotmail.com



SEAHOLLY

Holly Springham - alias Seaholly - artiste contemporain d'art textile expose ses œuvres au cœur du village. Elle utilise les méthodes traditionnelles d'impression à la main et peint directement sur le tissu. Elle crée aussi sur des fonds numériques issus de ses propres photographies. Un travail graphique, expressif et osé à regarder sous tous les angles !
Cf. Article p.42)
12 Rue Saint Sebastien - 06410 Biot / 06 27 14 34 15 / holly@seaholly.fr
www.seaholly.fr

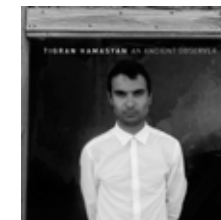
LA MÉDIATHÈQUE VOUS CONSEILLE POUR CET AUTOMNE...



Jeanne Benameur, L'enfant qui, Actes Sud 2017
Dans ce roman porté par une musique et une poésie chères à l'auteur, Jeanne Benameur explore les origines, l'absence, le manque mais aussi la liberté, à travers une langue délicate et par le prisme de trois personnages, l'enfant, la grand-mère et le père, liés par un même événement.



d'Art d'Art: pour les enfants 2, de Frédéric Taddei et Marie-Isabelle Taddei, Editions du Chêne, 2016
Un livre documentaire ludique pour s'initier à l'art tout en s'amusant. Découvrez des anecdotes et des jeux autour de 28 œuvres drôles, connues et énigmatiques qui amuseront les petits...et les grands !



Tigran Hamasyan, An ancient observer, Nonesuch Records, 2017
En 2005 Tigran Hamasyan avait 17 ans, et il composait son premier album, « World Passion ». Les grands gourous du jazz s'empresent alors d'auréoler le jeune pianiste. Quelques pépites plus tard, Tigran revient à la formule piano solo, augmentée par quelques effets de voix et de claviers lunaires. Un album sublime, qui raconte les époques, les paysages traversés, et qui font de Tigran un "observateur" bel et bien contemporain du monde qui l'entoure.

CARNET

Ils ont vu le jour

- Eloïse, Claire Divel, née le 13 mai
- Gabin, Pierre Durand, né le 13 juin
- Théa Pascale Emmanuelle Pilot-Maréchal Canessa, née le 20 juin
- Athena Raimondi, née le 1er juillet
- Albane, Stéphanie Camatte, née le 6 juillet
- Tamara, Alexane Simonyan, née le 22 juillet
- Gabriel Espinosa, né le 25 juillet
- Clara, Eden Charpentier, née le 27 juillet
- Andrew Pechard, né le 27 juillet
- Héloïse, Marie Verdi, née le 24 août

Ils se sont dit oui...

- Christine Raso et Joël Enselme, samedi 24 juin
- Lauriane Marie Le Du et Benoit Caruel, samedi 24 juin
- Véronica Amato et Damien Gregoire, samedi 1er juillet
- Livianna Zanin et Alain Chavenon, samedi 1er juillet
- Laurence Wyss et Marc Clavereau, samedi 8 juillet

- Muriel Guirado et Dominique Houste, samedi 8 juillet
- Astrid Rousseau et Julien Grandclement, samedi 22 juillet
- Sandra Guiraud et Gilles Boyer, samedi 5 août
- Sandrine Rosso et Stéphane Bô-Faure, samedi 12 août
- Charlotte Bonnet et Julien Gaidoz, vendredi 1er septembre

Ils nous ont quitté...

- Pierre Langenfeld, né le 24 novembre 1939, décédé le 18 juin
- Paul Alberti, né le 16 septembre 1929, décédé le 21 juin
- Jean Pierre Volpatti, né le 01 décembre 1942, décédé le 24 juin
- François Wimmers, né le 06 juin 1953, décédé le 1er juillet
- Antoine Macri, né le 23 février 1921, décédé le 7 juillet
- Michel Durbano, né le 05 avril 1918, décédé le 18 juillet
- Rosette Richardin (née Bogi), née le 26 janvier 1939, décédée le 2 août
- Madeleine Magnetto (née Camous), née le 20 juillet 1921, décédée le 27 août

AGEN- DA

OCTOBRE - NOVEMBRE -
DÉCEMBRE 2017



DU 12 MAI 2017 JUSQU'AU
4^{ÈME} TRIMESTRE 2018

EXPOSITION D'ŒUVRES MONUMENTALES « XXL 2017-2018 »

BIOT VILLAGE

À Biot, les seules limites seront le ciel et la terre... Comme une signature esthétique de la cité, l'art s'expose à Biot en taille XXL au cœur même du village. Commissaire de l'exposition : Valérie Gaidoz, galeriste

DU 16 SEPTEMBRE AU 4
NOVEMBRE 2017

EXPOSITION « LE LIVRE D'ARTISTE CONTEMPORAIN » : FORMES ET MATIÈRES

MÉDIATHÈQUE DE BIOT

Découvrez cette exposition de livres d'artistes contemporains issus du fonds patrimonial de la Médiathèque Albert Camus d'Antibes, utilisant des matériaux ou des formats singuliers pour transcender l'objet du livre... + d'infos auprès de la médiathèque : 04 83 88 10 00

DU 21 NOVEMBRE 2017 AU 6
JANVIER 2018

EXPOSITION PRINCESSES

MÉDIATHÈQUE DE BIOT

Illustrations de Rebecca Dautremer et textes de Philippe Lechermeier. Une exposition promenade à la rencontre de princesses célèbres ou inconnues : Capriciosa, Esperluette, Petsec, Von Badaboum...

EXPOSITIONS...

DU 6 MAI 2017 AU 20 NOVEMBRE 2017

EXPOSITION « VIS-À-VIS FERNAND LÉGER ET SES AMIS »

MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

Alexandre Archipenko, Jean Arp, Alexander Calder, Joseph Csaky, Robert Delaunay, Juan Gris, Henri Laurens, Le Corbusier, Jacques Lipchitz, Amédée Ozenfant.

Elle inaugure le premier volet d'une programmation artistique et culturelle consacrée aux échanges amicaux et artistiques que le peintre Fernand Léger a entretenus avec les artistes de son temps.



DU 1^{ER} AU 24 DÉCEMBRE LES VOILETS DE NOËL

BIOT VILLAGE

Une exposition à ciel ouvert : 24 paires de volets réalisés par les enfants des écoles de Biot s'ouvriront au fil du calendrier de l'Avent dans les rues du village.

DU 21 OCTOBRE AU 25 NOVEMBRE EXPOSITION « ARRÊT SUR IMAGE »

SALLES D'EXPOSITIONS MUNICIPALES

Vernissage le 20 octobre à 18h. Exposition organisée par l'EAC et le Photo Club de Biot. Cf. article p. 45.

DU 7 OCTOBRE 2017 AU 11 MARS 2018 EXPOSITION « TABLES SAGES... TABLES FOLLES ! »

MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES - BIOT VILLAGE

Vernissage le 7 octobre à 11h. Recevoir et étonner ses invités, grandes tables prestigieuses, tables étonnantes par leur sagesse, l'art de la table est un véritable art de vivre, une invitation aux plaisirs gastronomiques et au partage. Cf. article p.40.

ÉVÉNEMENTS...

La plupart des animations proposées à Biot sont gratuites et ouvertes à tous.

Dates et événements sous réserve de modifications.

Informations actualisées sur www.biot.fr et Facebook Ville De Biot.

DU 23 AU 25 NOVEMBRE 2017

MA MÉDIATHÈQUE EN FÊTE

MÉDIATHÈQUE DE BIOT

3^{ème} édition de ce rendez-vous consacré à la lecture à haute voix dans les médiathèques de la CASA.



OCTOBRE

MARDI 3 OCTOBRE - 11H
CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DES INONDATIONS DU 3 OCTOBRE

ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

MARDI 3 OCTOBRE - 18H
CONSEIL DE QUARTIERS

SALLE PAUL GILARDI

Quartiers 3 : St Philippe, Les Clausonnes, La Chèvre d'Or, La Noria

MERCREDI 4 OCTOBRE - 16H
CAFÉ ADOS

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE FICTION ADULTES

Discussions, échanges sur les dernières lectures, rencontres...

DU MERCREDI 4 AU MERCREDI 18 OCTOBRE

EXPOSITION EAC

HALL D'ACCUEIL - EAC

Cf. article p. 45

VENDREDI 6 OCTOBRE - 18H À 21H
CONFÉRENCE PROGRAMME SANTÉ (US BIOT)

SALLE GILARDI

VENDREDI 6 AU DIMANCHE 15 OCTOBRE
FESTIVAL DES CHŒURS

ÉGLISE SAINTE MARIE-MADELEINE ET SALLE PAUL GILARDI

Réservation à partir du 5 septembre 2017

Office de Tourisme : 04 93 65 78 00

tourisme@biot.fr. Plus d'infos sur biot.fr ou *Cf. article Biot Infos été 2017 p.37*

SAMEDI 7 OCTOBRE - 14H À 16H
FÊTE DE LA SCIENCE

MÉDIATHÈQUE DE BIOT

Ateliers proposés par la ludothèque l'Escale MJC - L'île aux trésors : casse-têtes, stratégies et cerveaux en ébullition, tout public

DIMANCHE 8 OCTOBRE - 8H À 18H
VIDE-GRENIERS APE VILLAGE

BIOT VILLAGE

En cas de pluie, report au 15 octobre

MARDI 10 OCTOBRE - 18H
CONSEIL DE QUARTIERS

SALLE PAUL GILARDI

Quartiers 4 : Bois-Fleuri, Tamarins, La Vallée Verte, Les Issarts, La Rine, St-Julien, Les Castellins, Les Soulières

MERCREDI 11 OCTOBRE - 16H30
DES HISTOIRES...

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE JEUNESSE

Lectures pour les enfants à partir de 3 ans.

Inscriptions auprès de l'espace jeunesse

JEUDI 12 OCTOBRE - 10H
MUSIQUES !

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE JEUNESSE

Atelier d'éveil musical pour les enfants de 0 à 3 ans. Inscriptions auprès de l'espace jeunesse

VENDREDI 13 OCTOBRE - 15H30
CINÉ-THÉMATIQUE

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - SALLE D'ACTION CULTURELLE

« La Riviera fait son cinéma », films tournés sur la Côte d'Azur par des grands noms du cinéma, des années 50 à nos jours

SAMEDI 14 OCTOBRE - 10H30 À 17H30

20 ANS DE LA CROIX ROUGE



VILLAGE DE BIOT

SAMEDI 14 OCTOBRE - 15H30
HOMMAGE À JOHN COLTRANE

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - SALLE D'ACTION CULTURELLE

Concert du groupe « Tu dances ? » et des élèves de l'EAC. *Cf. article p. 45*

JEUDI 19 OCTOBRE - 9H À 18H
JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE

SALLE GILARDI

Association qui propose des concerts et œuvre pour sensibiliser les enfants et les jeunes à la musique.

SAMEDI 21 OCTOBRE - 15H30
CAFÉ DES ARTS

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - SALLE D'ACTION CULTURELLE

Conférence « Des estampes Japonaises à la modernité qui s'invente » par Catherine de Buzon, en partenariat avec le Musée d'histoire et de Céramique Biotaises

MERCREDI 25 OCTOBRE - 14H À 18H
JEUX VIDÉO

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - SALLE D'ACTION CULTURELLE

Des jeux vidéo pour les enfants et les adolescents - Tournois

JEUDI 26 OCTOBRE - 19H
CONFÉRENCE LA SCIENCE POUR TOUS

SALLE PAUL GILARDI

« Un regard ethnographique sur l'Islam au Pakistan » par Paul Rollier, professeur adjoint d'études sud-asiatiques à l'Université de St Gallen en Suisse. *Cf. article p. 42*

VENDREDI 27 OCTOBRE - 17H30
CAFÉ DES LECTEURS

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE FICTION ADULTES

Discussions, échanges sur les dernières lectures et les coups de cœur des lecteurs

SAMEDI 28 OCTOBRE - 9H30 À 12H30

ATELIER REPAIR CAFÉ



SAMEDI 28 OCTOBRE - 10H À 18H
AZUR GAELIC FESTIVAL

COMPLEXE SPORTIF PIERRE OPERTO
Organisé par l'Association Foot Gaélique
Cf. article p. 46

SAMEDI 28 OCTOBRE - 16H
CINÉ GOÛTER

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - SALLE D'ACTION CULTURELLE

Séances de cinéma d'animation autour d'un personnage récurrent et d'un goûter

NOVEMBRE

MERCREDI 8 NOVEMBRE - 16H
CAFÉ ADOS

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE FICTION ADULTES

Discussions, échanges sur les dernières lectures, rencontres...

MERCREDI 8 NOVEMBRE - 16H30
DES HISTOIRES...

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE JEUNESSE

Lectures pour les enfants à partir de 3 ans

JEUDI 9 NOVEMBRE - 9H30 ET 10H30

BÉBÉS LECTEURS

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE JEUNESSE

Lecture et comptines pour les enfants de 0 à 3 ans. Inscriptions auprès de l'espace jeunesse

VENDREDI 10 NOVEMBRE - 15H30
CINÉ-THÉMATIQUE

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - SALLE D'ACTION CULTURELLE

« La Riviera fait son cinéma », films tournés sur la côte d'azur par des grands noms du cinéma, des années 50 à nos jours

MERCREDI 31 OCTOBRE - DÈS 16H30

HALLOWEEN

BIOT VILLAGE. *Cf. article p. 44*



VENDREDI 10 AU DIMANCHE 12 NOVEMBRE - 10H À 17H

MUSEOMIX

MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

3 jours de marathon créatif pour imaginer et créer des dispositifs de médiation innovants, et vivre le musée autrement. *Cf. article p. 41*

DIMANCHE 12 NOVEMBRE - 15H
CASTAGNADE

PLACE DE GAULLE

Organisé par Josette Roux. Dégustation de châtaignes et vin chaud.

DU MERCREDI 15 NOVEMBRE AU MERCREDI 13 DÉCEMBRE

EXPOSITION EAC

HALL D'ACCUEIL - EAC

Cf. article p. 45

SAMEDI 18 NOVEMBRE - 16H30
CONFÉRENCE AREZZO

SALLE DES ASSOCIATIONS

Conférence Projection avec Jean Claude Blanchère « Regards sur le statuaire traditionnelle d'Afrique noire »

SAMEDI 18 NOVEMBRE - 18H
LE CLUB !

MÉDIATHÈQUE DE BIOT - SALLE D'ACTION CULTURELLE

Rendez-vous musical bimestriel avec la musique improvisée, cette saison vibrera aux rythmes des percussions... Club#4 : Nicola Marinoni (percussions, bruitages) & Christelle Dente (danse, zapateados)

VENDREDI 24 NOVEMBRE - 17H30
CAFÉ DES LECTEURS
 MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE FICTION ADULTES
 Discussions, échanges sur les dernières lectures et les coups de cœur des lecteurs

SAMEDI 25 NOVEMBRE - 9H30 À 12H30
ATELIER REPAIR CAFÉ
 SALLE PAUL GILARDI

JEUDI 30 NOVEMBRE - 19H
CONFÉRENCE LA SCIENCE POUR TOUS
 SALLE PAUL GILARDI
 « Les grands mouvements de terrain dans les Alpes-Maritimes : une histoire liée aux changements climatiques depuis 10 000 ans » par Thomas Lebourg, enseignant chercheur à l'Université de Nice Sophia Antipolis

JEUDI 30 NOVEMBRE - 19H
AUDITION (EAC)
 SALLE FORMATION MUSICALE - EAC
 Classes de musiques

DÉCEMBRE

VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE - 18H
INAUGURATION REFLETS DE NOËL & VOLETS DE NOËL

PLACE DE GAULLE
Cf. article p. 44

SAMEDI 2 DÉCEMBRE - 20H
LOTO DES POMPIERS
 SALLE GILARDI
 Organisé par la Caserne de Biot

MERCREDI 6 DÉCEMBRE - 16H
CAFÉ ADOS
 MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE FICTION ADULTES
 Discussions, échanges sur les dernières lectures, rencontres...

JEUDI 7 DÉCEMBRE - 18H30
CONSEIL MUNICIPAL
 SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 8 DÉCEMBRE - 15H30
CINÉ-THÉMATIQUE
 MÉDIATHÈQUE DE BIOT - SALLE D'ACTION CULTURELLE
 « La Riviera fait son cinéma », films tournés sur la côte d'azur par des grands noms du cinéma, des années 50 à nos jours

SAMEDI 9 DÉCEMBRE - 16H À 22H
ARBRE DE NOËL & LOTO DE L'US BIOT FOOTBALL
 COMPLEXE SPORTIF PIERRE OPERTO

SAMEDI 9 DÉCEMBRE - 15H30
CAFÉ DES ARTS
 MÉDIATHÈQUE DE BIOT - SALLE D'ACTION CULTURELLE
 Conférence « Une histoire Biot-Vallauris » par Jean-Paul van Lith, en partenariat avec le Musée d'Histoire et de Céramique Biotaises

MERCREDI 13 DÉCEMBRE - 16H30
DES HISTOIRES...
 MÉDIATHÈQUE DE BIOT
 Lectures pour les enfants à partir de 3 ans

JEUDI 14 DÉCEMBRE - 10H
MUSIQUES !
 MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE JEUNESSE
 Atelier d'éveil musical pour les enfants de 0 à 3 ans

SAMEDI 16 DÉCEMBRE - 9H30 À 12H30
ATELIER REPAIR CAFÉ
 SALLE PAUL GILARDI

DU SAMEDI 16 AU DIMANCHE 17 DÉCEMBRE
MARCHÉ DE NOËL
 VILLAGE DE BIOT

LUNDI 18 DÉCEMBRE - 19H
AUDITION (EAC)
 SALLE GILARDI
 Élèves de musique

MARDI 19 DÉCEMBRE - 18H ET 19H30
SPECTACLE DE THÉÂTRE (EAC)
SALLE GILARDI
 Élèves enfants 18h, adolescents 19h30



MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2017 - 19H30
SPECTACLE DE DANSE (EAC)
 SALLE GILARDI

MERCREDI 20 DÉCEMBRE - 19H30
SPECTACLE DE DANSE (EAC)
 SALLE GILARDI

JEUDI 21 DÉCEMBRE - 19H
SPECTACLE DE THÉÂTRE (EAC)
 SALLE DE THÉÂTRE - EAC
 Classes adultes

JEUDI 21 DÉCEMBRE - 19H
CONFÉRENCE LA SCIENCE POUR TOUS
 SALLE PAUL GILARDI
 « L'impact du vécu de nos aïeux sur notre cerveau » par Mélissa Farinelli, dirigeante de la société E-Phy-Science

DU 23 AU 30 DÉCEMBRE
REFLETS DE NOËL
 BIOT VILLAGE
Cf. article p. 44

SAMEDI 23 DÉCEMBRE - 15H ET 17H
SPECTACLE DE NOËL
 MÉDIATHÈQUE DE BIOT - SALLE D'ACTION CULTURELLE
 « La petite fille aux cheveux d'or qui parlait aux oiseaux » par Kamel Guennoun et Claire Menguy. Conte musical dès 6-7 ans. Inscriptions à partir du 21 novembre : 04 92 19 76 04

SAMEDI 30 DÉCEMBRE - 16H
CINÉ GOÛTER
 MÉDIATHÈQUE DE BIOT - SALLE D'ACTION CULTURELLE
 Séance de cinéma d'animation autour d'un personnage récurrent et d'un goûter.

PERMANENCES



GUILAINE DEBRAS, MAIRE DE BIOT
 reçoit les Biotois SANS rendez-vous de 8h30 à 12h
 - En Mairie annexe, le samedi 7 octobre (exceptionnellement jusqu'à 11h)
 - En Mairie principale, le samedi 21 octobre

MADAME LE MAIRE se déplace dans les quartiers à la rencontre des habitants **dès 11h**
 - **Quartier n°1**, le samedi 18 novembre au bout du Chemin de Durbec
 - **Quartier n°2**, le samedi 25 novembre à la Romaine
 - **Quartier n°3**, le samedi 9 décembre à la Noria et visite du local Baral
 - **Quartier n°4**, le samedi 16 décembre au croisement des Chemins de St Julien et de Roquefort.

Pour connaître les dates des prochaines permanences consultez le site biot.fr, les réseaux sociaux : VilledeBiot ou appelez la Mairie aux horaires indiqués :
Mairie principale : 8-10 route de Valbonne - 06410 Biot. Du lundi au vendredi (8h30-12h et 13h30-17h) - 04 92 91 55 80
Mairie annexe : Espace Commercial Saint Philippe - Avenue Roumanille - 06410 Biot (Sophia-Antipolis). Du lundi au vendredi (8h30-17h non stop) - 04 92 90 49 10

ÉLUS

Alain Chavenon, *Conseiller municipal délégué aux situations de handicap*, reçoit les Biotois sans rendez-vous en Mairie annexe tous les lundis de 11h30 à 13h.

CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

Tous les mois **Sophie Deschaintres**, *conseillère départementale* reçoit sur rendez-vous les Biotois, les associations et les entreprises du Canton. **Pour toutes demandes de rendez-vous, envoyer un mail à sdeschaintres@departement06.fr**



PAROISSE

Tél : 04 93 65 00 85 > www.ndsagesse.com

Permanence pour baptêmes, mariages. **Tous les mercredis de 16h à 18h.** Presbytère, Biot

MESSES

Tous les dimanches à 9h à Valbonne et à **11h** à Biot et Sophia.
Tous les mercredis à 12h15 à Biot suivie d'un repas partagé au presbytère le 1^{er} mercredi du mois.
 Messes dominicales à Biot animées par la chorale Gospel une fois par mois.

CALENDRIER

Prière des mères le lundi de 9h à 10h au presbytère (sauf vacances scolaires), suivie de la récitation du chapelet de 10h à 10h30.
Adoration du Saint Sacrement le mercredi de 7h à 12h dans l'église.
Prière des femmes avec Marie-Madeleine le mercredi de 19h à 20h (église).

OCTOBRE

Dimanche 8 : Concert Gospel à 17h à Sophia (Contact : Shirley 06 13 58 37 69).
Dimanche 15 : Rentrée Paroissiale, accueil de notre nouveau curé le Père Louis-Marc Thomy de la Communauté du Chemin Neuf, qui succède au Père Jean-Hubert Thieffry.
 Messe unique à Sophia à 10h30 présidée par notre évêque, Mgr Marceau, suivie d'un repas partagé.

NOVEMBRE

Mercredi 1^{er} : Fête de la Toussaint, messes aux heures et lieux habituels.
Bénédiction des tombes à 14h30 au village et à 16h à La Rine.

DÉCEMBRE

Dimanche 24 : **Messe des familles** à 17h30 **puis messe** à 21h30 à Sophia, 22h à Valbonne et **messe traditionnelle de minuit précédée de la veillée** à 23h45 à Biot.
Lundi 25 : **messes aux heures et lieux habituels**
Dimanche 31 : **messe à Sophia à 23h**, action de grâces pour l'année écoulée et accueil de l'an nouveau suivie d'un temps festif pour se souhaiter une bonne année.

CATÉCHÈSE, AUMÔNERIE, SCOUTISME

La rentrée a eu lieu mais il est toujours possible de s'inscrire.
 Catéchèse : catechese@ndsagesse.com Pascale Leboulleux : 06 26 92 55 11,
 Aumônerie : aumonerie.sophia@gmail.com, Scouts et Guides de France : resp-groupe@sophia.sgd06.fr



« Nous tenons à remercier particulièrement le Père Jean-Hubert Thieffry, curé de notre paroisse pendant 12 ans, pour sa présence parmi nous, son dévouement, son écoute et sa bienveillance et lui souhaitons une bonne continuation dans les nouvelles missions qui lui sont confiées ».



AGENDA DES SENIORS

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :

Tél. 04 92 91 59 70

TARIF TRANSPORT :

Minibus : 2€ ; Grand bus : 8,50€

PROGRAMME DES SORTIES - OCTOBRE

• LA SEMAINE BLEUE

Du 2 au 8 octobre

Restauration : 5,30€. Le foyer sera ouvert mardi, jeudi et vendredi avec menus à thème.

• MECHOUI & SPECTACLE CABARET À TOURVES

Mercredi 4 octobre : 7h30 - 19h

Marché de St Maximim, Basilique, Domaine du Billardier à Tourves. Tarif : 39€ (au lieu de 65€).

• LE PARC DE LA COLLINE DU CHATEAU À NICE

Mardi 10 octobre : 13h30 - 17h30

La richesse historique du parc rivalise avec ses attraits paysagers offrant de magnifiques panoramas et d'agréables promenades : cascade, point de vue, cimetière-musée, boutique, buvette.



• LA SEMAINE DU GOÛT

Jeudi 12 octobre à 14h30 - Foyer CCAS

Échange de recettes de pâtes à crêpes et dégustation.

• LE VILLAGE DE VENCE

Jeudi 19 octobre : 13h30 - 17h30

Visite guidée insolite de la cité historique. Tarif : 5€ à régler sur place.

PROGRAMME DES SORTIES - NOVEMBRE

• USINE LABORATOIRE FRAGONARD À ÈZE

Jeudi 16 novembre : 13h - 17h30

Visite guidée gratuite de l'usine cosmétique : découvrez les secrets de fabrication et la boutique.

• VINTIMILLE

Vendredi 17 novembre : 7h45 - 18h30

Journée détente autour de marché, repas libre, arrêt à l'Eurodrink au retour pour les derniers achats. Carte d'identité en cours de validité obligatoire.

• CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE DE NICE

Jeudi 23 novembre : 13h30 - 17h30

Visite guidée de la cathédrale St Nicolas, un des monuments historiques de France, et de la chapelle du Tzaréwitch. Tarif de groupe : 6€ à régler sur place.



PROGRAMME DES SORTIES - DÉCEMBRE

• LE CIRIER D'AURIBEAU À AURIBEAU-SUR-SIAGNE

Jeudi 7 décembre : 13h - 17h30

Visite guidée gratuite. Découvrez la technique du moulage de la bougie, fabrication artisanale de bougies parfumées et décorées dans l'enceinte du Moulin du Sault. Boutique.

• LOTO

Jeudi 21 décembre à 14h30 - Foyer CCAS

De nombreux lots à gagner, venez tenter votre chance.



LES ACTIVITÉS DU CLUB « DESTINATION RETRAITE »

Pour participer aux activités ou animation du club « Destination Retraite » de septembre à juin, remplissez le dossier

d'inscription que vous trouverez à l'accueil du CCAS. Vous pouvez aussi bénéficier de tarifs négociés auprès de Nautipolis notamment pour l'aquagym.

ATELIERS PAYANTS

Conversation anglaise « Made in Biot » :

Mercredi 10h30-12h, foyer CCAS

Conversation anglaise « Made in Biot II » :

Mercredi 15h30-17h, foyer CCAS

Gymnastique douce : Mardi 15h-16h et vendredi 11h-12h, salle EAC

Aquafitness : Mardi 7h45-8h30, Mercredi 11h30-12h15, Jeudi 7h45-8h30 et 10h30-11h15, Vendredi 11h30-12h15 au Complexe Nautipolis

Danse country : Lundi 9h45-11h, salle EAC

Yoga : Lundi 14h45-16h, salle EAC

ATELIERS GRATUITS

Couture : Lundi 14h-17h, foyer CCAS

Informatique : Lundi et Mardi 10h-12h, salle bleue CCAS

Écriture : Mercredi 13h30-15h30, foyer CCAS

Loisirs créatifs : Mardi 14h-17h, salle bleue du CCAS

Club micro-informatique (associatif) : Mardi et Jeudi de 18h30-20h, foyer CCAS

CCAS INFOS

Inscriptions et renseignements CCAS : 04 92 91 59 70

• « RÉUNION DU COMITÉ DES USAGERS DU CCAS » :

Vendredi 24 novembre - 9h30 - Foyer CCAS. Venez donner votre avis et participer aux choix de sorties et activités proposées par le CCAS de Biot !

• « VOUS CÔTOYEZ DES PERSONNES CONCERNÉES PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER ? »

Permanence d'une psychologue dans le cadre du dispositif « ALZHEIMER » au CCAS de Biot le deuxième mercredi du mois de 9h à 12h.

• « BIEN VIEILLIR »

En partenariat avec le Département des Alpes-Maritimes et le CCAS d'Antibes, dès lundi 30 octobre à 14h au Foyer CCAS, 16 séances liées à la prévention

de la perte d'autonomie sur les thèmes suivants : alimentation, sommeil, bien-être, vivacité d'esprit, cadre de vie, remise en forme.

• « ATELIER 3D »

Suite au succès de l'animation 3D, nouvel atelier créatif avec un animateur professionnel un mardi sur deux à partir de 14h. Attention place limitée à 10 personnes.

• SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Jeudi 14 décembre à 14h - Salle Paul Gilardi

Venez assister au spectacle de fin d'année ! Un cocktail clôturera l'après-midi festive. Inscriptions dans la limite des places disponibles du lundi 2 octobre au vendredi 3 novembre (se munir de la pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

• RÉSERVATION DU COLIS DE NOËL

Le CCAS offre un colis gourmand aux doyens de la commune qui le souhaitent en s'inscrivant entre lundi 2 octobre et vendredi 3 novembre. **Il faut être âgé de + de 75 ans, résider de manière permanente à Biot, faire la demande d'inscription aux dates indiquées et être inscrit au Club « Destination Retraite » (gratuit).** Journées de distribution sur présentation d'un bon nominatif : du lundi 4 décembre au vendredi 8 décembre uniquement de 13h30 à 16h30.

À noter : chaque année, une nouvelle liste de bénéficiaires est établie. Il est nécessaire de renouveler votre souhait même si vous en avez été bénéficiaire l'an passé.

L'équipe du CCAS vous souhaite de bonnes fêtes.

REFLETS de NOËL

À PARTIR DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

MARCHÉ ARTISANAL
ET GOURMAND
SAMEDI 16 &
DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

ANIMATIONS
POUR ENFANTS

entrée
libre

VOLETS DE NOËL
PETIT TRAIN ENCHANTÉ
FERME PÉDAGOGIQUE
SPECTACLES

BIOT

RENSEIGNEMENTS :

Office de Tourisme

Tél. 04 93 65 78 00 - tourisme@biot.fr

WWW.BIOT.FR



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

BIOT